



Atelier des territoires

Atelier des territoires Le Bassée-Montois, « Une identité à affirmer autour d'un projet partagé » Feuille de route

Sommaire

PARTIE 1 / p.3

Synthèse des ateliers

PARTIE 2 / p.9

Feuille de route

PARTIE 3 / p.19

Fiches actions

PARTIE 1

Synthèse des ateliers

La démarche

« Mieux vivre dans le périurbain »

A la suite des Assises des Ruralités qui se sont tenues à l'automne 2015, une vaste réflexion sur l'avenir des territoires ruraux et périurbains a été initiée, en associant élus, chercheurs et les différents ministères concernés. Ainsi, forts de 10 ans d'expérience d'ateliers des territoires portés par le ministère en charge de l'aménagement du territoire, une session d'ateliers sur la thématique « mieux vivre ensemble dans le périurbain » s'inscrivant dans cette dynamique est venue compléter les mesures portées par le CGET (Commissariat général à l'égalité des territoires) afin de changer le regard porté sur ces territoires.

Prospective territoriale

L'Atelier des Territoires est en effet une démarche prospective singulière qui s'appuie en premier lieu sur les valeurs du territoire, ses spécificités et les projets en cours plutôt que sur les contraintes réglementaires et les outils de gestion et d'aménagement. **Elle a ainsi pour objectif de faciliter l'émergence d'une stratégie de territoire portée par les élus et d'engager les acteurs locaux dans le développement de projets concrets sur le territoire grâce à la concertation et la co-construction.**

Méthodologie

Par la mise en œuvre de visite d'observation et de compréhension sur le terrain puis d'ateliers organisés sur place – véritables séances d'élaboration collective permettant les échanges – la démarche favorise ou provoque le débat entre

des sphères d'acteurs souvent cloisonnées, pour enrichir la réflexion et mettre en place un véritable processus fédérateur au bénéfice du territoire.

« Le Bassée-Montois, une identité à affirmer autour d'un projet partagé »

Aussi, souhaitant construire un projet de territoire structurant et ambitieux, la Communauté de Communes Bassée-Montois a candidaté en avril 2016, avec l'appui de la Direction Départementale des Territoires de Seine-et-Marne à la démarche d'Ateliers sur le thème du périurbain. Sa proposition « Le Bassée-Montois, une identité à affirmer autour d'un projet partagé » a été retenue.

Le Bassée-Montois semble, à première vue, plus rural que périurbain, avec un paysage largement dessiné par l'agriculture et peu urbanisé. Situé à l'extrémité de l'Île-de-France, il comporte cependant un certain nombre de spécificités proches des dynamiques observées sur le reste du territoire français dans des espaces ruraux périphériques de grandes agglomérations : absence de ville centre, pôles urbains et pôles d'emplois à l'extérieur du territoire, absence de desserte ferroviaire...

Territoire «servant»

De plus, le développement économique de ce territoire, à travers l'exploitation des ressources notamment, a été et, est encore, principalement tourné vers l'extérieur. La population travaille majoritairement hors du territoire dans les centralités voisines telles que Montereau et Provins. C'est également un territoire de ressources utiles aux territoires urbains qui l'entourent (granulats, eau potable, zone d'expansion de crues...), faisant du Bassée-Montois un territoire «servant» de l'agglomération parisienne.



Ainsi, pourvoyeur de ressources (humaines et matérielles) et dépendant des activités et des emplois des territoires voisins, le Bassée-Montois a toutes les caractéristiques d'un territoire périurbain. Contrairement à d'autres espaces semblables, il a l'atout d'être connecté avec plusieurs villes, ce qui le rend moins vulnérable, et de disposer de ressources propres qui méritent d'être mieux valorisées.

Une gouvernance partagée

Après un an de travail, l'approche – inédite sur ce territoire – proposée par la démarche de l'atelier a permis de faire émerger de manière partagée une stratégie de développement et un projet global pour le Bassée-Montois.

La démarche a été animée par la direction départementale des territoires de Seine-et-Marne, accompagnée du Cerema et de la DRIEE, et appuyée d'une équipe pluridisciplinaire pilotée par l'agence Alphaville – spécialisée en stratégie territoriale, urbanisme et programmation - associée aux paysagistes de Bassinet-Turquin Paysage, architectes de Herard et Da Costa et experts en écologie et environnement de Urban-Eco.

Le suivi de la démarche a fait l'objet d'échanges réguliers et d'un pilotage conjoint entre la DDT et la Communauté de Communes Bassée-Montois : deux élus référents et le Président ont ainsi régulièrement été consultés pour valider les différentes étapes de construction de la démarche.

Les référents de l'Atelier des territoires

Pour les services de l'État :

Sous-Préfecture de Provins :

- Guillaume Besse, secrétaire général ;
 - Amidou CHITOU, chargé de mission
- DDT 77 :
- Laurent Bedu : adjoint au directeur
 - Aude Leday-Jacquet : chef de projet Atelier - chef de service adjointe, Aménagement, Planification et Prospectives
- DRIEE :
- Magali Girard - chargée de mission Nature-connaissance - Service nature, paysage et ressources
- Cerema :
- Isabelle Robinot-Bertrand - chargée de mission Territoires et Développement Durable

Pour la Communauté de Communes Bassée-Montois :

- Roger Denormandie - Président de la Communauté de Communes, maire de Montigny-Lencoup
- Xavier Lamotte - 2ème vice-président, maire de Fontaine-Fourches
- Emmanuel Marcadet - 5ème vice-président, maire de Bray-sur-Seine
- Fabienne Oudot - chargée de développement

L'équipe projet, constituée de :

- Delphine Negrier - urbaniste-programiste - directrice associée d'Alphaville
- Timothée Turquin - urbaniste-programiste - chef de projet - Alphaville
- Simon Joxe - urbaniste - chargé d'étude - Alphaville
- Remy Turquin - Paysagiste - co-gérant de Bassinet Turquin Paysage
- Suzanna Rubino - Paysagiste - Bassinet Turquin Paysage
- Marine Linglart - Ethno-écologue - co-gérante Urban-Eco
- Natalina Da Costa - architecte - co-gérante Herard et Da Costa

Les ateliers

Lancée le 9 décembre 2016 par Monsieur Denormandie, président de la Communauté de Communes Bassée-Montois, et Monsieur Marx, Préfet de Seine-et-Marne, la démarche s'est organisée autour de trois ateliers réunissant les élus et les acteurs du territoire.

L'atelier 1 – qui s'est déroulé les **25 et 26 janvier 2016** en bus puis à Gurcy-le-Chatel – a porté sur la prise de connaissance du territoire par un arpentage en bus, permettant aux différents acteurs – élus en premier lieu – de partager leurs perceptions de ce territoire, ses spécificités et ses enjeux.

Forts de cette première journée sur le territoire, élus et acteurs locaux ont été invités à travailler le lendemain autour de quatre tables rondes thématiques afin de coproduire un diagnostic orienté.

Cet atelier a permis de partager des éléments d'observation et de compréhension communs afin d'identifier et hiérarchiser les grands enjeux permettant de guider les travaux de l'équipe pluridisciplinaire tout au long de cette année.

L'atelier 2 – qui s'est tenu le **22 juin 2016** à Fontaine-Fourches – a été l'occasion d'initier la définition des orientations stratégiques du territoire en débattant des projets déjà identifiés, permettant de préfigurer les grandes actions répondant aux enjeux du territoire.

L'atelier 3 – qui a eu lieu le **11 octobre 2016** à Montigny-Lencoup – a permis de définir les niveaux d'ambition poursuivis par les élus et les acteurs du territoire pour chacune des 12 actions identifiées en regard des enjeux. Et ainsi, de pouvoir décliner chacune de ces actions en projets à différentes échelles. Entre ces ateliers, l'équipe pluridisciplinaire a approfondi les productions, effectué un important travail d'analyse et de productions cartographiques thématiques, rencontré des acteurs afin de creuser certains éléments de diagnostic ou pistes d'actions, ...

L'ensemble des travaux d'ateliers et d'inter-ateliers est synthétisé dans le rapport d'avancement de l'Atelier qui a été complété et ajusté tout au long de la démarche. Ce document formalise ainsi le fruit des échanges tenus au cours de la démarche participative, et la manière dont les séances d'ateliers les ont pris en compte.

Ces ateliers ont mobilisé, au-delà des élus des différentes communes du territoire, un très large panel d'acteurs socioprofessionnels représentant un grand nombre d'activités et usages présents sur le territoire.

Certains ont également été sollicités pendant les « inter-ateliers » pour leur connaissance et expertise spécifique (consulaires par exemple) ou pour les politiques intéressantes potentiellement le territoire qu'ils développent (conseil régional par exemple) (voir liste des participants en annexe).



La stratégie

Le constat initial dressé par les élus lors du premier atelier (et déjà explicité dans le cahier des charges de la mission) est celui d'un territoire au service d'enjeux qui le dépassent et, en quelque sorte, dépossédé de son destin :

- Extraction de granulats au service de la construction de la métropole,
- Projet de mise à grand gabarit de la Seine au service d'un transport fluvial large échelle,
- Projet de casier pilote au service des territoires de l'aval dans un objectif de limitation des crues,
- Sanctuarisation d'une partie du territoire au service d'enjeux hydrauliques et environnementaux.

A ces enjeux majeurs pour le territoire francilien s'ajoute celui de l'accueil d'une population nouvelle, caractéristique du desserrement parisien, dont l'impact pour le territoire est multiple : hausse des déplacements domicile-travail, déséquilibre entre le nombre d'habitants et le nombre d'emplois, paupérisation d'une certaine partie de la population...

La stratégie co-élaborée au sein des Ateliers a visé à **inverser le regard sur ces contraintes pour les transformer en matière à projet. Comment les ressources propres du Bassée-Montois, ses éléments différenciants, peuvent-elles avoir des retombées directes pour le territoire ?**

L'incroyable diversité et rareté des ressources présentes - voie d'eau navigable et connectée au bassin de vie le plus peuplé de France, ressource minérale, terres agricoles, diversité

écologique...- présente une exceptionnelle matière à projet.

Cette inversion du regard se traduit concrètement par des projets qui sont explicités dans les fiches actions de la feuille de route, présentées dans les pages qui suivent. Ces actions ont deux traits communs :

- Elles visent à remettre à niveau le territoire notamment d'un point de vue économique en questionnant les différents vecteurs de développement d'emplois,
- Elles sont dépendantes de la capacité des acteurs du territoire à collaborer, à porter une ambition collective.



PARTIE 2

Feuille de route

Un outil de pilotage et de suivi pour la mise en œuvre du projet

La feuille de route formalise les éléments de la stratégie de territoire arrêtés pendant les ateliers et déclinés autour de propositions explicites phasées dans le temps, avec des porteurs de projet identifiés et le panel d'outils ou de procédures pouvant être mobilisés pour leur mise en œuvre.

Cette feuille de route se veut simple et opérationnelle : **elle est bâtie autour des 5 enjeux identifiés en ateliers et détaillés en actions et projets à décliner dans le temps** (à court, moyen et long termes).

Chacun de ces projets fait l'objet - quand cela est opportun - d'une fiche traduisant la déclinaison opérationnelle des actions à mettre en œuvre, des outils opérationnels à mobiliser, des partenaires à associer, ... Ces fiches ont vocation à être « vivantes » et ont été construites sous forme d'outil de suivi de projet, utilisées dans un tableau de bord interactif. Les versions proposées en Partie 4 sont donc le reflet des outils, partenaires, moyens, ... identifiés à la date de formalisation de la feuille de route, et ne sont donc pas figés.

Par ailleurs, ces actions ne sont pas exhaustives vis-à-vis du projet de territoire et ne recensent pas toutes les initiatives. De nombreuses autres pistes ont été évoquées au cours de la démarche Atelier, de nouvelles émergeront sans doute, cette liste est donc évolutive.

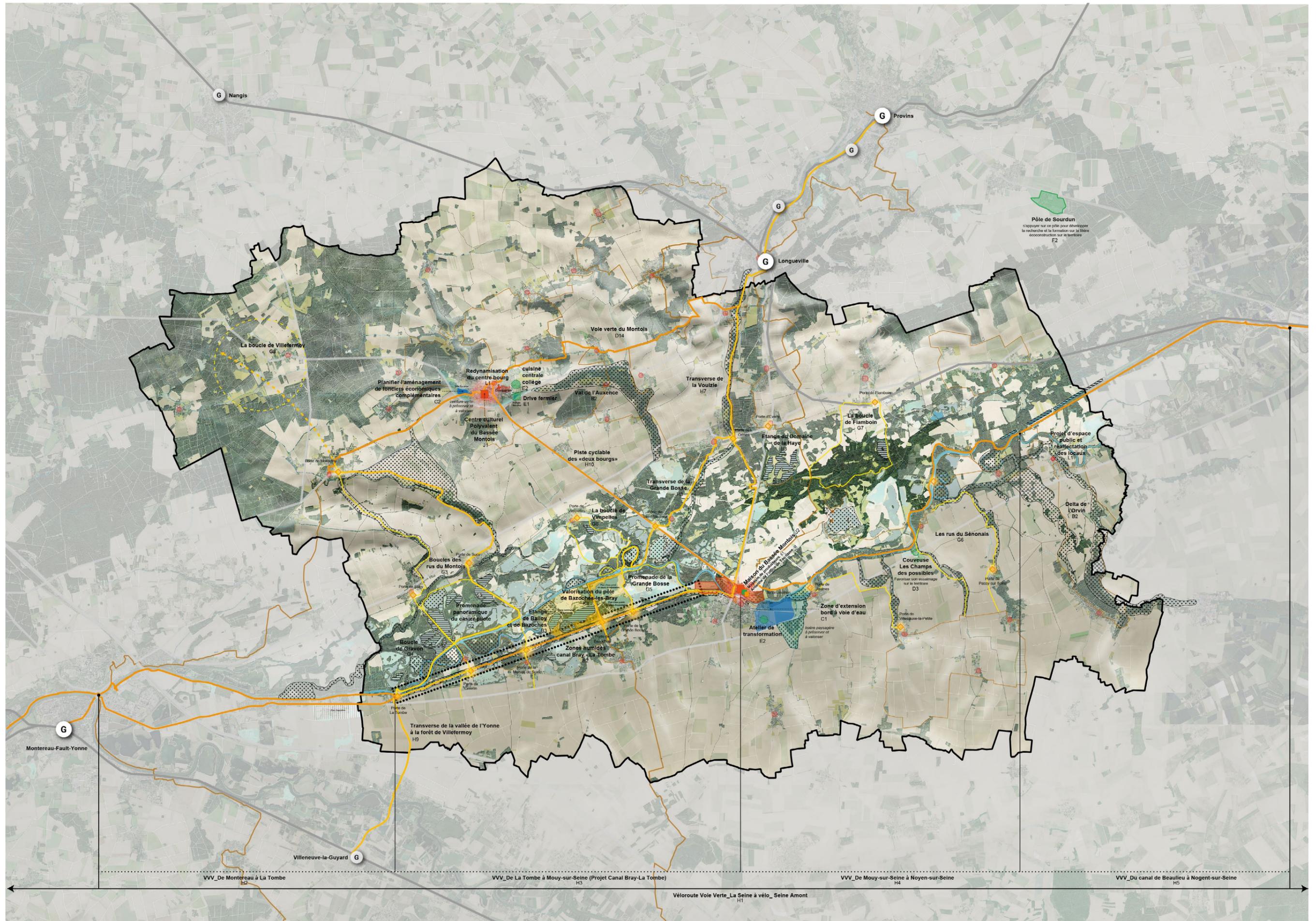
Ce premier socle, bâti autour des choix opérés

collectivement, permettra de doter le Bassée-Montois d'un projet stratégique global.

Il est notamment important de souligner que certains enjeux et actions pouvant en découler, ont volontairement été renvoyés au PLUi ou au SCoT en cours d'élaboration sur le territoire. Ces choix opérés en comité de pilotage Etat / équipe projet / élus référents ont permis à la démarche de se resserrer sur des enjeux non couverts par les démarches réglementaires et normées mises en œuvre en parallèle (PLUi, SCoT, PCAET, ...).

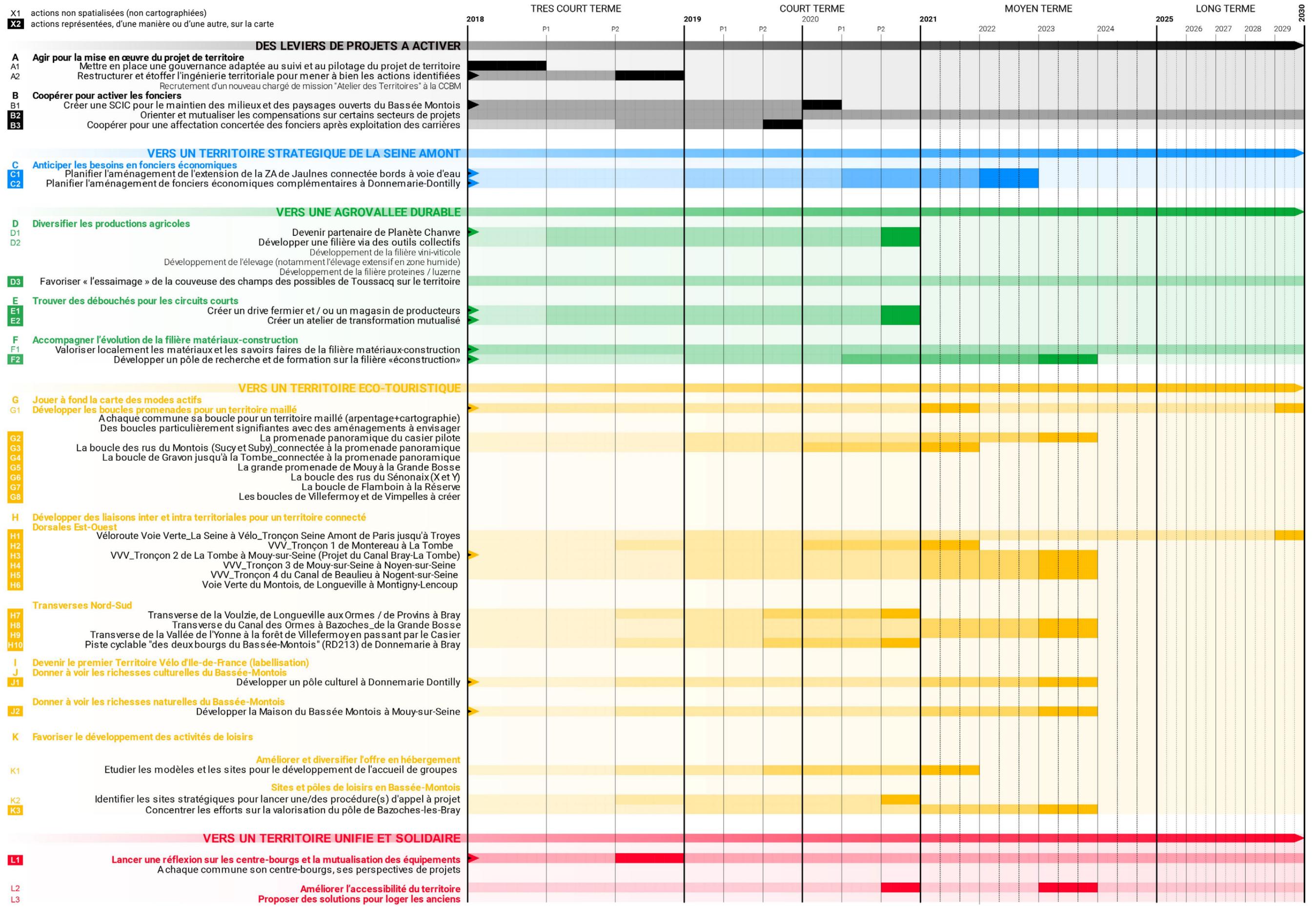
La feuille de route dans le temps et l'espace

La carte et le planning ci-contre donnent à voir, dans la mesure du possible, la spatialisation et le planning de chacune des actions développées durant l'atelier. Il s'agit de premiers éléments schématiques qui sont amenés à évoluer, en fonction de l'avancée des réflexions associées à chacune de ces actions, et la priorisation des actions entre elles.



PARTIE 2 Feuille de route / PLANNING DES ACTIONS

X1 actions non spatialisées (non cartographiées)
 X2 actions représentées, d'une manière ou d'une autre, sur la carte



Légende : ► actions prioritaires (à engager dès cette année) !!!

conception / réalisation / livraison-finalisation

Des leviers de projets à activer

A. Agir pour la mise en œuvre du projet de territoire

A1. Mettre en place une gouvernance adaptée au suivi et au pilotage du projet de territoire

L'enjeu de la gouvernance est l'une des clés de voûte de l'organisation à mettre en place pour la mise en œuvre de la feuille de route. En effet, la grande diversité des acteurs concernés par les projets, mais également la nécessité de faire perdurer la dynamique de l'atelier, nécessite de définir un mode pérenne de suivi, animation et pilotage de la feuille de route, mais également de désigner collectivement des référents au sein de la CCBM pour le suivi opérationnel des projets.

Etant données les autres démarches en cours, et les modalités de pilotage qui ont pu déjà être mises en place, **il est proposé de reprendre la gouvernance proposée pour le contrat de ruralité associant la CCBM, la sous-préfecture et la DDT 77**. Toutefois, cette gouvernance de pilotage n'a pas vocation à suivre chaque action, mais uniquement l'animation de la feuille de route. Les actions ont quant à elles un pilote identifié parmi les élus du territoire et une maîtrise d'ouvrage identifiés.

A2. Restructurer et étoffer l'ingénierie territoriale pour mener à bien les actions identifiées

Afin de pouvoir porter les actions issues de la feuille de route et développer une relative autonomie à la CC, il est important que la CC se dote d'un agent qui puisse avoir la disponibilité nécessaire pour s'impliquer dans le pilotage de la mise en œuvre opérationnelle des différents projets et entretenir des liens étroits avec les services de l'État et l'ensemble des partenaires impliqués ou concernés.

B. Coopérer pour activer les fonciers

B1. Créer une SCIC pour le maintien des milieux et des paysages ouverts du Bassée Montois

Cette action reste complexe à appréhender car, bien qu'opérationnelle, elle ne permet pas de visualiser concrètement les retombées directes pour le territoire. Elle a cependant pour objectif de pouvoir aborder la problématique des stratégies de mobilisation foncière publique et privée concourant au maintien de l'ouverture des paysages, à la diversification agricole, ...

Les montages opérationnels et juridiques envisagés dépendent de la vocation de la structure (bois-énergie, prairie-élevage, maintien des milieux ouverts...) et de l'usage in fine développé sur ces fonciers. Ainsi, l'association des propriétaires et des gestionnaires au sein d'une même

structure de type Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) a suscité l'intérêt et l'adhésion des participants. Cette modalité d'intervention permet de faire travailler ensemble - selon une logique gagnant-gagnant - les différents acteurs territoriaux, publics et privés, à une échelle territoriale. La SCIC s'attachera ainsi à un moyen de regrouper les parcelles de différents propriétaires (publiques et/ou privées) pour mieux les utiliser, dans un souci de valorisation et de cohérence territoriale.

Au-delà du sujet des fonciers « invisibles », la possibilité de questionner l'usage des anciennes carrières notamment pour la fonction agricole a retenu l'attention de plusieurs intervenants.

B2. Orienter et mutualiser les compensations sur certains secteurs de projets

L'objectif de cette action est de capter au bénéfice du territoire Bassée-Montois des moyens qui doivent être déployés dans le cadre de compensations mises en œuvre dans le cadre de projets d'aménagement ou d'activité, qu'il s'agisse des obligations de compensation qui s'imposent aux maîtres d'ouvrage (espèces protégées et leurs habitats, zones humides, espace agricole, forêt) ou des mesures d'accompagnement. Étant donné les nombreux projets et le fait que certains soient d'envergure sur ce territoire, une orientation d'une partie de ces mesures compensatoires au bénéfice de projets de restauration / gestion de milieux naturels, de projets agricoles ou forestiers souhaités par la collectivité peut donc être un levier non négligeable.

Afin de saisir cette opportunité et de faire du territoire une force de proposition pour les porteurs de projets, il est proposé de réaliser :

- un « catalogue » d'actions (soit dans le cadre d'une étude proactive visant un recensement exhaustif, soit dans le cadre d'une démarche menée en régie et au fil de l'eau, avec éventuellement des appuis techniques ponctuels extérieurs) ;
- une stratégie de communication de cette volonté par la collectivité auprès des maîtres d'ouvrages et opérateurs de projets du territoire.

B3. Coopérer pour une affectation concertée des fonciers après exploitation des carrières

L'objectif de cette action est de permettre aux acteurs concernés du territoire d'exprimer leurs attentes ou leurs besoins et/ou de coopérer en vue de définir et de mettre en œuvre une valorisation optimale du foncier des carrières après exploitation. En prenant en compte à la fois les attentes exprimées en atelier, les spécificités du territoire et les éléments de faisabilité, plusieurs possibilités d'actions ont été identifiées :

- identifier quelques projets d'intérêt collectif qui pourraient utilement bénéficier d'une opportunité foncière post-exploitation de carrière ;
- identifier des secteurs d'exploitation et/ou des plans d'eau issus de l'exploitation passée qui pourraient être de « bons candidats » à une valorisation spécifique de par leurs caractéristiques intrinsèques et leur localisation ;

- expliciter des opportunités croisant les 2 réflexions précédentes et prenant en compte l'ensemble des enjeux en présence, avec des propositions de secteurs préférentiels de (re)mise en valeur d'un type ou un autre, lorsque c'est possible avec une proposition de projet concret (par exemple : baignade publique, mosaïque de milieux naturels pouvant accueillir localement une zone de loisir gérée par la collectivité, secteur de projet agricole de type chanvre, élevage ou agriculture biologique, etc.) ;
- en lien avec ces réflexions, saisir les opportunités de contribution aux travaux locaux, régionaux ou nationaux ayant un lien avec ce sujet (notamment l'élaboration du schéma régional des carrières qui doit démarrer en 2018).

Vers un territoire stratégique de la Seine Amont

C. Anticiper les besoins en fonciers économiques

C1. Planifier l'aménagement de l'extension de la ZA de Jaulnes connectée bords à voie d'eau

Cette connexion permettrait de changer la dimension économique du secteur de simple zone d'activité à foncier bord à voie d'eau attractif à l'échelle de la Seine Amont (prix et disponibilités foncières).

Ce projet permettrait de positionner Bray-sur-Seine comme un pôle éco-portuaire structurant et complémentaire (avec Montereau et Nogent-sur-Seine notamment, mais aussi d'autres pôles franciliens sous «pression») de la Seine Amont. L'enjeu est de pouvoir anticiper ces besoins en foncier également avec ou sans prolongement du Grand Gabarit afin de pouvoir s'appuyer sur les besoins de la CC.

C2. Planifier l'aménagement de fonciers économiques complémentaires à Donnemarie-Dontilly

Cette action permet de positionner Donnemarie-Dontilly en tant que pôle économique complémentaire au pôle éco-portuaire de Bray (l'ensemble des activités n'exploitant pas directement la voie d'eau (TPE-PME, artisans, agriculteurs...)). De plus, la proximité immédiate du Télécentre Jéhol peut jouer le rôle d'«incubateur» de la ZA.

Vers une agrovallée durable

D. Diversifier les productions agricoles

D1. Devenir partenaire de Planète Chanvre

La filière du chanvre est une perspective de développement particulièrement intéressante dans la mesure où cette culture est respectueuse de l'environnement et de la ressource en eau (peu voire pas du tout d'intrants), qu'elle peut être complémentaire de la filière granulat-construction (écomatériau de construction), et que la filière est d'ores-et-déjà structurée sur des territoires proches du Bassée-Montois. Le développement de la culture du chanvre pourrait donc être amorcé en s'inscrivant dans un premier temps, à certaines conditions (atteignables), dans une filière déjà en place.

D2. Développer une filière via des outils collectifs

- Développement de la filière vini-viticole
- Développement de l'élevage (notamment élevage extensif en zone humide)
- Développement de la filière protéines / luzerne

D'autres filières peuvent être envisagées, celles ayant le plus d'atouts pour leur développement étant les filières viticole et élevage

D3. Essaimage de la couveuse

L'expérience conduite à Toussacq doit pouvoir permettre d'essayer de transmettre sur d'autres territoires les modalités mises en oeuvre pour diversifier les productions agricoles et y contribuer.

E. Développer et faciliter les débouchés en circuits courts

E.1 Créer un drive fermier et / ou un magasin de producteurs

L'installation d'un magasin de producteurs, ou d'un drive fermier, permettra de valoriser la production locale avec les consommateurs locaux, et de répondre également à une évolution des modes de vente directe.

La localisation de ce drive-fermier est primordiale, accessible facilement/rapidement mais également au sein d'un lieu commun valorisant d'autres activités (voir le projet de localisation de la Maison de la Bassée)

E.2 Créer un atelier de transformation mutualisé modèle ESAT

La création d'un atelier de transformation mutualisé permettra de proposer de manière souple aux agriculteurs de valoriser une partie de leurs produits ou leurs excédents sous forme de

produits transformés.

F. Accompagner l'évolution de la filière matériaux-construction

F1. Valoriser localement les matériaux et les savoirs faire de la filière matériaux-construction

L'une des pistes envisagées est de réaliser et proposer un cahier des charges de construction locale, et de le promouvoir. Cela permettra de valoriser et préserver le patrimoine bâti local, et pourrait concerner l'ensemble des bâtis (équipements publics, mais aussi habitations, bâtiments d'activité). Cette action devra être menée en concertation avec les entreprises artisanales locales pour leur permettre de bénéficier de cette dynamique.

Un point de vigilance est soulevé sur les problèmes que pose encore aujourd'hui l'inscription de l'approvisionnement local dans les marchés publics, avec des solutions indirectes à trouver (empreinte écologique...).

F2. Développer un pôle de recherche et de formation sur la filière «écoconstruction»

La proximité d'un lieu d'expertise sur les matériaux est l'opportunité de faire du Bassée Montois un territoire d'anticipation, de démonstration et de développement de ce que seront les matériaux de demain.

Ainsi, la perspective du développement d'un pôle de recherche et de formation sur la filière de l'écoconstruction permettra de se rapprocher des acteurs économiques en place, du pôle existant de Sourdun et du Cluster de la Ville durable de Marne-la-Vallée.

Vers un territoire éco-touristique

G. Jouer à fond la carte des modes actifs

G1. Développer les boucles promenades pour un territoire maillé

G2. La promenade panoramique du casier pilote

G3. La boucle des rus du Montois (Sucy et Suby)_connectée à la promenade panoramique

L'objectif de couvrir l'ensemble du territoire d'un réseau de boucles pour développer les modes actifs et valoriser les lieux et patrimoines traversés s'appuie tout d'abord sur l'amélioration des circuits existants en s'assurant qu'ils soient accessibles tous modes (piétons, cycles et certains circuits équestres en relation avec les centres équestres). De nouveaux circuits pourraient voir le jour autour de lieux intéressants (exemple de la grande bosse) ou avec la création de randonnées sur plusieurs jours qui, en passant

par le Montois et la Bassée, permettraient aux marcheurs de s'immerger dans le territoire en dormant sur place. Le développement des nouvelles boucles pose la question de l'accueil de visiteurs qui pourraient être amenés à consommer sur place (restaurants, cafés, salon de thé et hébergement) : il y a en effet un manque d'opportunités de ce type dans les villages. La création de nouveaux itinéraires doit également prendre en compte les besoins en déplacements quotidiens des habitants qui pourraient à terme éviter de prendre leur voiture.

H. Développer des liaisons inter et intra territoriales pour un territoire connecté

H1-H6. Les dorsales Est-Ouest

La Véloroute Voie Verte apparaît comme un projet phare du territoire à développer en priorité notamment avec le réaménagement du canal de Bray-La Tombe.

Les points de vigilance concernent l'aménagement du canal lui-même, qui est un élément marquant du territoire auquel les habitants sont attachés ainsi que la question hydraulique qui reste à résoudre (niveau d'eau du canal). D'autre part la programmation du projet devra permettre de diriger les cyclistes et autres usagers vers les villes et commerces du territoire (via des « portes »), permettant ainsi de valoriser les circuits courts, les produits du terroir, les hébergements en plein air et insolites et les activités existantes ou à développer (pêche, baignade, équitation, visite de la réserve naturelle et maison du Bassée Montois...). D'où l'importance (et l'opportunité) de mener en parallèle des projets et réflexion dans le sens de tels développements (actions (E) ; (J), (K)).

H7-H10. Les transverses Nord-Sud

Plusieurs transverses Nord-Sud suscitent l'intérêt comme entre Donnemarie et Bray (piste cyclable) ou le long de l'ancienne voie Romaine, mais certaines devront être accompagnées d'un travail sur le paysage traversé qui est considéré comme monotone par certains.

I. Devenir le premier Territoire Vélo d'Ile-de-France (labellisation)

Le développement du vélo sur le territoire peut être utilisé comme un outil de promotion territorial et de développement touristique mais également comme un vecteur du bien vivre en Bassée-Montois et un révélateur des richesses du territoire (promotion de la pratique du vélo, auprès des jeunes publics...). La Fédération Française de Cyclotourisme a ainsi défini une labellisation reposant sur un certain nombre de critères, atteignable par la CCBM.

Cette labellisation permettra d'asseoir un positionnement stratégique pour cette « destination-nature » francilienne et la CCBM pourrait ainsi prétendre devenir le premier « territoire vélo » d'Ile-de-France et le valoriser.

J. Donner à voir les richesses culturelles et naturelles du Bassée-Montois

J1. Développer un pôle culturel à Donnemarie Dontilly

Cette action vise à faire de Donnemarie-Dontilly le pôle culturel du Bassée-Montois autour d'un projet structurant, attendu comme polyvalent et ouvert sur le territoire. Cela devra permettre de renforcer une centralité culturelle intercommunale, en évitant l'écueil d'un espace muséal trop figé qui aurait du mal à rayonner largement.

Ce centre culturel polyvalent ouvert aux associations renforcera la vie locale et devra permettre la cohabitation entre les associations et des usages multiples des espaces. En étant axé sur les activités culturelles (théâtre, musique, arts etc.) ce centre pourra être un bon complément de la maison de la réserve et du Bassée-Montois (cf. ci-après) plus tournée sur les activités de plein air, la valorisation des patrimoines naturels et des produits locaux.

J2. Développer la Maison du Bassée Montois à Mouy-sur-Seine

Projet phare et ambitieux de l'Atelier, la maison du Bassée-Montois donnera à voir et à vivre le territoire. Équipement multifonctionnel, il permettra d'accueillir la maison de la Réserve naturelle de la Bassée, mais également un pôle de services, un pôle de loisirs, une vitrine territoriale...

K. Favoriser le développement des activités de loisirs

K1. Étudier les modèles et les sites pour le développement de l'accueil de groupes

K2. Identifier les sites stratégiques pour lancer une/des procédure(s) d'appel à projet

Le territoire offre un grand potentiel de développement d'activités de plein-air et de loisirs éco-responsables (non seulement compatibles avec les enjeux environnementaux mais aussi potentiellement vertueuses). Il s'agira ainsi d'identifier et flécher les sites intéressants et pertinents pour envisager le développement de ces activités, notamment les plans d'eau, d'identifier le portage public ou privé de ces activités et proposer des appels à projet pour faire se positionner et mettre en «concurrence» des porteurs de projet.

K3. Concentrer les efforts sur la valorisation du pôle de Bazoches-les-Brays

Le site de projets dispose d'une proximité immédiate avec la Seine et permettrait un développement polyfonctionnel (plusieurs types d'activités de plein-air de loisirs) dans une logique de partenariat public-privé (avec la puissance publique comme garante de la cohérence d'ensemble et de l'accessibilité à tous et pour tous) sur un site de projet fédérateur.

Vers un territoire unifié et solidaire

L. Lancer une réflexion sur les centre-bourgs et la mutualisation des équipements

L1. Des centres bourgs valorisés

L'enjeu de mutualisation des équipements est partagé par l'ensemble des participants ainsi que la réalisation d'un Schéma directeur de l'immobilier et technique du patrimoine et des équipements publics. Le travail d'inventaire des patrimoines publics (immobiliers et fonciers) est un préalable qui devrait être fait rapidement en sollicitant les différentes communes. En considérant la réflexion sur la hiérarchisation des villes et des villages du territoire réalisée dans le cadre du PLUI, d'autres projets de mutualisation (sur le modèle de Fontaine-Fourches) devront être engagés, en profitant de la mutualisation pour réinventer les modèles (polyvalence des équipements...). Les projets de mutualisation doivent être couplés avec les projets de réaffectation des fonciers et des bâtiments libérés !

L2. Proposer des solutions pour loger les anciens.

M. Améliorer l'accessibilité du territoire

L'enjeu de l'amélioration de l'accessibilité du territoire fait directement écho à l'enjeu de mutualisation évoqué plus haut. Les fonctions de mobilité (de l'aire de co-voiturage au parking relais) doivent être associées à d'autres fonctions (offre de services...), ce qui interroge leur localisation (au centre ou à l'extérieur des bourgs).

En plus de cette pensée multifonctionnelle, les participants considèrent que la réflexion sur les mobilités visiteurs (pas ou peu de bus le week-end aujourd'hui) doit permettre de prolonger celle sur les mobilités habitantes. Au regard des nouvelles lignes et points de forces du territoire (on pense par exemple à l'équipement de la Maison de la Réserve et du Bassée-Montois) certaines lignes pourraient être renforcées et profiter à la fois aux habitants et aux visiteurs.

PARTIE 3

Fiches actions

PARTIE 3 Fiches actions / A1

FICHE ACTION A1
v.1 / 14.11.2017

Mettre en place une gouvernance adaptée au suivi et au pilotage du projet de territoire

1. DESCRIPTION		gouvernance/ingénierie						
Ambition / Intention[Projet de territoire]		Des leviers de projets à activer / Agir pour la mise en œuvre du projet de territoire						
Objectifs		Assurer le portage et le suivi de la feuille de route Associer les partenaires institutionnels et acteurs territoriaux						
Commune(s)		ensemble de la CCBM						
Site		-						
Programme		Constituer un comité de pilotage Suivre les actions et les prioriser en tant que de besoin						
Dimensionnement		-						
2. ARBITRAGE POLITIQUE		important direct						
Priorisation / Hiérarchisation		Enjeux majeur						
Implication de la CCBM		Porteur de projet_participation directe						
Enjeux pour la CCBM		Faire aboutir et décliner opérationnellement le projet de territoire						
3. PORTAGE OPERATIONNEL		CCBM						
Maître d'Ouvrage		CCBM						
Partenaires		Sous-préfecture, DDT						
<u>Complément d'information</u>								
4. TEMPORALITE		Très court terme_1 an						
Horizons	Très court terme_1 an	organiser une réunion de lancement et solliciter financements						
	Court terme_2020	assurer le suivi des premières opérations et études, et des premiers financements						
	Moyen terme 2025	-						
	Long terme 2030	-						
	Très long terme 2040	-						
Mise en œuvre	Phases amonts							
	Action(s) en cours	Nov 2017 – réunion préparatoire avec la sous-préfecture en cours de calage						
	détail	-						
	Action(s) à lancer	-						
	détail	-						
Phases opérationnelles		Conception		Réalisation		Livraison		
		estimation	date réelle	estimation	date réelle	estimation	date réelle	
		NC	-	NC	-	NC	-	
5. COÛT DE L'ACTION		gratuit						
Estimation		Source		Phases amonts		Phases opérationnelles		
Chiffres consolidés		-		-		-		
6. FINANCEMENT		-						
		Structure(s)	Engagement	%	Phases amonts	€	Phases opérationnelles	
Financier principal		-	-	-	-	-	-	
co-financier 1		-	-	-	-	-	-	
co-financier 2		-	-	-	-	-	-	
co-financier 3		-	-	-	-	-	-	
<u>Complément d'information</u>		-						
7. GESTION								
Gestionnaire principal		-						
autre(s) gestionnaire(s)		-						
Modèle / Coût de gestion		-						
8. EVALUATION								
Indicateur 1		-						
Indicateur 2		-						
Indicateur 3		-						
9. MISE EN COHERENCE								
SCOT		-						
PLUI		-						
Autre		-						
10. CONTACTS UTILES								
		Nom	Structure	Poste	Adresse mail	Téléphone	contact pris	
Contact 1		Amidou CHITOU	Sous-préfecture	Prov chargé de mission	amidou.chitou@seine	01 60 58 57 86	-	
Contact 2		-	-	-	=	-	-	

PARTIE 3 Fiches actions / A2

FICHE ACTION A2
v.1 / 14.11.2017

Restructurer et étoffer l'ingénierie territoriale pour mener à bien les actions identifiées

1. DESCRIPTION		gouvernance/ingénierie				
Ambition / Intention[Projet de territoire]	Des leviers de projets à activer / Agir pour la mise en œuvre du projet de territoire					
Objectifs	Renforcer les services techniques de la CC pour le suivi du projet de territoire Identifier et être identifié des partenaires financiers et techniques Assurer le suivi opérationnel et la déclinaison des actions identifiées					
Commune(s)	CCBM					
Site	siège de la CC					
Programme	identifier les missions déjà suivie par l'équipe de la CC à inclure dans le suivi et la mise en œuvre du projet de territoire Recruter un chargé de mission idoine					
Dimensionnement	-					
2. ARBITRAGE POLITIQUE		important direct				
Priorisation / Hiérarchisation	Enjeux majeur					
Implication de la CCBM	Porteur de projet_participation directe					
Enjeux pour la CCBM	Faire aboutir et décliner opérationnellement le projet de territoire					
3. PORTAGE OPERATIONNEL		CCBM				
Maître d'Ouvrage	CCBM					
Partenaires	-					
<u>Complément d'information</u>	la DDT peut aider à la réalisation d'une fiche de poste					
4. TEMPORALITE		Très court terme_1 an				
Horizons	Très court terme_1 an	recrutement d'un chargé de mission				
	Court terme_2020	-				
	Moyen terme 2025	-				
	Long terme 2030	-				
	Très long terme 2040	-				
Mise en œuvre	Phases amonts					
	Action(s) en cours	-				
	détail	-				
	Action(s) à lancer	-				
	détail	-				
Phases opérationnelles	Conception		Réalisation		Livraison	
	estimation	date réelle	estimation	date réelle	estimation	date réelle
	-	-	-	-	-	-
5. COÛT DE L'ACTION		en fonction				
	Source	Phases amonts		Phases opérationnelles		
Estimation	-	-		-		
Chiffres consolidés	-	-		-		
6. FINANCEMENT		-				
	Structure(s)	Engagement	%	Phases amonts	Phases opérationnelles	
			€	€	€	
Financier principal	-	-	-	-	-	
co-financier 1	-	-	-	-	-	
co-financier 2	-	-	-	-	-	
co-financier 3	-	-	-	-	-	
<u>Complément d'information</u>	les subventions ne sont pas mobilisables sur du fonctionnement aussi un financement sur le budget de la CC semble l'unique possibilité (voir sinon l'agence d'attractivité du CD 77 qui va être mise en place sur d'autres financements mobilisables)					
7. GESTION						
Gestionnaire principal	-					
autre(s) gestionnaire(s)	-					
Modèle / Coût de gestion	-					
8. EVALUATION						
Indicateur 1	-					
Indicateur 2	-					
Indicateur 3	-					
9. MISE EN COHERENCE						
SCOT	-					
PLUI	-					
Autre	-					
10. CONTACTS UTILES						
	Nom	Structure	Poste	Adresse mail	Téléphone	contact pris
Contact 1	-	-	-	=	-	-
Contact 2	-	-	-	=	-	-

PARTIE 3 Fiches actions / B1

FICHE ACTION B1
v.1 / 14.11.2017

Créer une SCIC pour le maintien des milieux et des paysages ouverts du Bassée Montois

1. DESCRIPTION		gouvernance/pilotage					
Ambition / Intention [Projet de territoire]	Des leviers de projets à activer / Coopérer pour activer les fonciers						
Objectifs	Trouver un portage juridique capable de regrouper gestionnaires (exploitant) et propriétaires dans un même objectif de diversification des usages et de retombées économiques, environnementales et paysagères Ouverture des milieux notamment boisés Valorisation des milieux humides vers de l'agro-pastoralisme						
Commune(s)	Toutes les communes concernées par des problématiques de fermeture de paysage et d'absence de gestion de ces milieux						
Site	-						
Programme	Groupement d'acteurs publics et privés pour gérer les milieux boisés, produire du combustible, répondre aux besoins locaux et pour développer l'agro-pastoralisme sur les milieux ouverts et humides						
Dimensionnement	-						
2. ARBITRAGE POLITIQUE		important indirect					
Priorisation / Hiérarchisation	important						
Implication de la CCBM	indirect						
Enjeux pour la CCBM	La création d'emplois en lien avec la gestion de ces espaces Des paysages visibles et accessibles pour les habitants et les touristes						
3. PORTAGE OPERATIONNEL		SCIC					
Maître d'Ouvrage	Société Coopérative d'Intérêt Collectif						
Partenaires	CCBM, communes, agence de l'eau, Agrenaba, exploitants des carrières, fédération de chasse et de pêche						
<u>Complément d'information</u>	La participation de certaines institutions (exemple : agence de l'eau) au sein d'une SCIC est rare. Il s'agirait d'une innovation à questionner à l'échelle du réseau des agences de l'eau et notamment de la récente Agence française pour la biodiversité						
4. TEMPORALITE		Court terme_2020					
Horizons	Très court terme_1 an	Organiser le tour de table des propriétaires et exploitants connus					
	Court terme_2020	Contacter une SCIC voisine comme la SCIC Bois-Energie du Parc Naturel du Gatinais					
	Moyen terme 2025	Questionner l'agence de l'eau sur la disponibilité de certains fonciers					
	Long terme 2030	Définition collectif et partagé du projet de structure collective					
	Très long terme 2040	Création de la SCIC					
Mise en œuvre	Phases amonts	-					
	Action(s) en cours	-					
	détail	-					
	Action(s) à lancer	-					
	détail	-					
Phases opérationnelles		Conception		Réalisation		Livraison	
		estimation	date réelle	estimation	date réelle	estimation	date réelle
		2020	n.r	2023	n.r	-	-
5. COÛT DE L'ACTION		< 100 000 €					
Estimation	Source	-		Phases amonts		Phases opérationnelles	
Chiffres consolidés		-		Accompagnements juridiques		-	
		-		-		-	
6. FINANCEMENT		-					
Financier principal	Structure(s)	Engagement		Phases amonts		Phases opérationnelles	
	CCBM		%	€	%	€	
	co-financeur 1	-	-	-	-	-	-
	co-financeur 2	-	-	-	-	-	-
	co-financeur 3	-	-	-	-	-	-
<u>Complément d'information</u>	Une SCIC est un groupement d'acteurs dont la participation de chacun est à définir. Le financement du projet est donc entièrement dépendant de son montage opérationnel.						
7. GESTION							
Gestionnaire principal	SCIC						
autre(s) gestionnaire(s)	-						
Modèle / Coût de gestion	-						
8. EVALUATION							
Indicateur 1	Nombre d'hectares exploités						
Indicateur 2	Production et transformation de bois						
Indicateur 3							
9. MISE EN COHERENCE							
SCOT	-						
PLUI	-						
Autre	-						
10. CONTACTS UTILES							
	Nom	Structure	Poste	Adresse mail	Téléphone	contact pris	
Contact 1	Aurélien DENAES	association « Inter-R	Délégué Scic à la CG	adeneas@scop.coop	01 44 85 47 38	non	
Contact 2	Simon BEZAIN	agence de l'eau	Chargé d'étude	bezain.simon@aesn	03.86.65.80.70	oui	

PARTIE 3 Fiches actions / B2

FICHE ACTION B2
v.1 / 14.11.2017

Orienter et mutualiser les compensations sur certains secteurs de projets

1. DESCRIPTION		gouvernance/ingénierie					
Ambition / Intention[Projet de territoire]	Capter au bénéfice du territoire les moyens déployés dans le cadre des obligations de compensation.						
Objectifs	Faire bénéficier quelques secteurs et projets choisis et prioritaires des obligations de compensation environnementale (espèces, habitats, zones humides) ou agricoles qui s'imposent aux projets d'aménagement ou d'activités, nombreux et souvent d'envergure sur le territoire.						
Commune(s)	Potentiellement toutes						
Site	A définir (préalable à la mise en œuvre)						
Programme	Etude/réflexion de définition des secteurs et projets (ou types de projets) bénéficiaires potentiels + échanges avec les maîtres d'ouvrages de projets pouvant contribuer à cette dynamique avec les mesures compensatoires ou d'accompagnement à mettre en œuvre dans le cadre de leurs projets.						
Dimensionnement	-						
2. ARBITRAGE POLITIQUE		important indirect					
Priorisation / Hiérarchisation	important						
Implication de la CCBM	indirect						
Enjeux pour la CCBM	Être force de proposition, orienter l'évolution de son territoire, faire bénéficier ses projets de dynamiques liées aux projets des autres acteurs.						
3. PORTAGE OPERATIONNEL		CCBM, DRIEE...					
Maître d'Ouvrage	CCBM						
Partenaires	DRIEE, DDT, maîtres d'ouvrage (EPTB, VNF, carriers, etc.), opérateurs fonciers, CDC biodiversité, pôle relais « mares, zones humides intérieures, vallées alluviales »						
<u>Complément d'information</u>							
4. TEMPORALITE		Court terme_2020					
Horizons	Très court terme_1 an	Faire connaître cette volonté de rechercher des mutualisations + produire cahier des charges ou s'organiser					
	Court terme_2020	Étude ou action de définition des « besoins » du territoire + communiquer, être à l'écoute des et saisir les					
	Moyen terme 2025	Poursuivre la communication et le « faire connaître »					
	Long terme 2030	-					
	Très long terme 2040	-					
Mise en œuvre	Phases amonts						
	Action(s) en cours	-					
	détail	-					
	Action(s) à lancer	Faire connaître cette volonté + produire cahier des charges étude ou organisation pour lancer l'action					
	détail	-					
Phases opérationnelles		Conception		Réalisation		Livraison	
		estimation 2018	date réelle -	estimation 2019	date réelle -	estimation -	date réelle -
5. COÛT DE L'ACTION		< 100 000 €					
		Source		Phases amonts		Phases opérationnelles	
Estimation		-	-	-	-	-	-
Chiffres consolidés		-	-	-	-	-	-
6. FINANCEMENT		-					
		Structure(s)	Engagement	Phases amonts		Phases opérationnelles	
				%	€	%	€
Financier principal		-	-	-	-	-	-
co-financier 1		-	-	-	-	-	-
co-financier 2		-	-	-	-	-	-
co-financier 3		-	-	-	-	-	-
<u>Complément d'information</u>		-					
7. GESTION							
Gestionnaire principal	CCBM						
autre(s) gestionnaire(s)	Maîtres d'ouvrage et opérateurs des projets						
Modèle / Coût de gestion	-						
8. EVALUATION							
Indicateur 1	-						
Indicateur 2	-						
Indicateur 3	-						
9. MISE EN COHERENCE							
SCOT	-						
PLUI	-						
Autre	-						
10. CONTACTS UTILES							
	Nom	Structure	Poste	Adresse mail	Téléphone	contact pris	
Contact 1	Johanna VAN HERRENTALS	Pôle-relais mares, ZH intérieures, vallées alluviales	-	johanna.van.herrental@seine-normandie.fr	01 43 40 50 30	en cours	
Contact 2	-	-	-	-	-	-	

Approfondissement de l'action B2

Objectifs et contenu de l'action

L'objectif de cette action est de capter au bénéfice du territoire Bassée Montois des moyens qui doivent être déployés dans le cadre de compensations mises en œuvre dans le cadre de projets d'aménagement ou d'activité, que ce soit les obligations de compensation qui s'imposent aux maîtres d'ouvrage (espèces protégées et leurs habitats, zones humides, espace agricole, forêt) ou des mesures d'accompagnement. Étant donné que les projets sont nombreux et que certains sont d'envergure sur ce territoire, une orientation d'une partie de ces mesures compensatoires au bénéfice de projets de restauration / gestion de milieux naturels, de projets agricoles ou forestiers souhaités par la collectivité peut donc être un levier non négligeable.

Concernant les mesures compensatoires réglementaires

Deux éléments sont importants à prendre en compte dans la perspective d'une telle démarche :

- d'une part, les mécanismes de compensation réglementaire sont très cadrés, et les actions, pour être éligibles en tant que mesures compensatoires, doivent répondre à des conditions précises (nature de l'action, ampleur / surface, localisation, lien fonctionnel avec l'espace impacté, etc.), qui dépendent des impacts du projet qui les rendent nécessaires ;
- d'autre part, la mise en œuvre de ces mesures compensatoires par les maîtres d'ouvrage des projets sont parfois rendues difficiles du fait de la nécessité de réunir plusieurs conditions : celles citées précédemment (localisation, type d'espace et surface pertinents au vu de la mesure à mettre en œuvre) mais aussi disponibilité du foncier pour une conduite de la mesure et une pérennité suffisante (maîtrise foncière ou souhait et engagements suffisants de la part du propriétaire).

De par ces deux éléments, la proposition par le territoire (la collectivité) d'une forme de « catalogue » de projets associés à des fonciers disponibles ou mobilisables au titre de mesures compensatoires peut être un moyen de faire se rencontrer 2 besoins complémentaires (celui de la collectivité qui souhaite mener ces projets et celui d'un maître d'ouvrage en recherche d'espace de mise en œuvre d'une mesure compensatoire) et mettre à jour des opportunités gagnant-gagnant, si tant est que la nature et le calendrier de mise en œuvre de ces projets soient relativement flexibles pour pouvoir s'adapter aux exigences relatives aux mesures compensatoires.

Au-delà de l'élaboration d'un tel catalogue (qui peut d'ailleurs être faite de manière progressive, au fil de l'identification de projets ou d'opportunités pertinents par la collectivité), un aspect important sera la communication active et dans la durée de ces informations aux maîtres d'ouvrages. Il sera nécessaire de faire connaître cette volonté et de rester à l'écoute des opportunités.

Concernant les éventuelles mesures d'accompagnement, souvent volontaires, des projets

La réflexion relative à l'orientation de mesures compensatoires réglementaires pourrait également être élargie aux mesures d'accompagnement. Certaines mesures d'accompagnement peuvent être imposées réglementairement (exemple de la disposition D6,83 du SDAGE Seine-Normandie « éviter, réduire et compenser l'impact des projets sur les zones humides » qui impose une compensation foncière et des mesures d'accompagnement en cas de destruction de zone humide) et d'autres sont volontairement proposées et mises en œuvre par les porteurs de projet (exemple du projet de valorisation écologique défini en parallèle du projet de casier pilote écrêteur de crues en Bassée, en plus des mesures compensatoires qui restent à définir).

Ces mesures d'accompagnement peuvent prendre des formes différentes de la stricte compensation surfacique, ce qui laisse plus de souplesse pour leur mise en œuvre.

Sur ce sujet, 2 pistes concrètes pourront être explorées :

- le projet Nature 2050, mis en œuvre par le département biodiversité de la caisse des dépôts et des consignations (CDC Biodiversité) qui vise le financement de projets de restauration de la biodiversité par des entreprises qui souhaitent volontairement et concrètement agir pour la nature (<http://www.nature2050.com>) ;
- les réflexions en cours par le pôle relais « mares, zones humides intérieures, vallées alluviales » (www.pole-zhi.org) quant à la mise en réseau d'acteurs et le retour d'expériences relatif aux mesures compensatoires et d'accompagnement au titre de la disposition D6.83 du SDAGE.

Actions à mener

- élaboration d'un « catalogue » d'actions (soit dans le cadre d'une étude proactive visant un recensement exhaustif des réflexions en cours et des opportunités à un moment donné, que ce soit au niveau localisation, statut foncier et orientations souhaitées, soit dans le cadre d'une démarche menée en régie et au fil de l'eau, avec éventuellement des appuis techniques ponctuels extérieurs) ;
- élaboration et mise en œuvre d'une stratégie de communication de cette volonté par la collectivité auprès des maîtres d'ouvrages et opérateurs de projets du territoire.

Exemple d'actions qui pourraient figure à ce catalogue :

- restauration écologique et aménagement des abords de la future maison du Bassée-Montois et d'un réseaux de sites aux alentours, pouvant être un support pédagogique ou être valorisés d'un point de vue éco-touristique ;
- mise en œuvre de la restauration et de l'aménagement de berges dans le cadre de l'aménagement du tronçon de l'Euro-vélo-route bordant le canal Bray-La Tombe (fiche-action IV.1.2.A.c).

PARTIE 3 Fiches actions / B3

FICHE ACTION B3
v.1 / 14.11.2017

Coopérer pour une affectation concertée des fonciers après exploitation des carrières

1. DESCRIPTION		outil					
Ambition / Intention[Projet de territoire]	Optimiser les possibilités de valorisation du foncier dans le respect des enjeux localisés et globaux						
Objectifs	Permettre aux élus et aux acteurs concernés du territoire d'exprimer leurs attentes ou leurs besoins et/ou de coopérer en vue de définir et de mettre en œuvre une valorisation optimale du foncier des carrières après exploitation.						
Commune(s)	Toutes						
Site	A définir						
Programme	-						
Dimensionnement	-						
2. ARBITRAGE POLITIQUE		important indirect					
Priorisation / Hiérarchisation	important						
Implication de la CCBM	direct (se saisir du sujet, lancer une réflexion) et indirect (implication dans d'autres démarches)						
Enjeux pour la CCBM	-						
3. PORTAGE OPERATIONNEL		CCBM, UNICEM, DRIEE...					
Maître d'Ouvrage	CCBM						
Partenaires	UNICEM/exploitants, DRIEE (carrières / ICPE, loi sur l'eau / IOTA, enjeux écologiques), DDT (loi sur l'eau / IOTA, enjeux écologiques, enjeux agricoles), propriétaires foncier, porteurs de projet						
Complément d'information	-						
4. TEMPORALITE		Court terme_2020					
Horizons	Très court terme_1 an	Clarifier la stratégie					
	Court terme_2020	Lancer les réflexions (identification sites potentiels de projet, implication dans les travaux du SRC...)					
	Moyen terme 2025	Poursuivre les réflexions, débiter la mise en œuvre sur les projets pertinents et mûrs.					
	Long terme 2030	-					
	Très long terme 2040	-					
Mise en œuvre	Phases amonts						
	Action(s) en cours	-					
	détail	-					
	Action(s) à lancer	1) Faire un diagnostic besoins/opportunités/potential, 2) Identifier des projets potentiels en croisant la démarche précédente 3) Saisir les opportunités de contribution aux réflexions et travaux relatifs à ces sujets					
	détail	1) identifier d'une part quelques projets d'intérêt collectif qui pourraient utilement bénéficier d'une opportunité foncière post-exploitation de carrière (forme de cette action à définir : étude ? réflexions en interne ? réflexions partenariales dans un cadre à définir ?) et d'autre part des secteurs d'exploitation et/ou issus de l'exploitation passée qui pourraient être de « bons candidats » à une valorisation spécifique de par leurs caractéristiques intrinsèques et leur localisation2) croiser les éléments de l'étape précédente et expliciter des opportunités / projets concrets en prenant en compte l'ensemble des enjeux en présence,3) saisir les opportunités de contribution aux travaux locaux, régionaux ou nationaux ayant un lien avec ce sujet (notamment l'élaboration du schéma régional des carrières qui devrait démarrer en 2018)					
Phases opérationnelles		Conception		Réalisation		Livraison	
		estimation	date réelle	estimation	date réelle	estimation	date réelle
		-	-	-	-	-	-
5. COÛT DE L'ACTION		< 100 000 €					
Estimation	Source	Phases amonts		Phases opérationnelles			
Chiffres consolidés	-	-		-			
6. FINANCEMENT		-					
	Structure(s)	Engagement		Phases amonts		Phases opérationnelles	
		%	€	%	€	%	€
Financier principal	-	-	-	-	-	-	-
co-financier 1	-	-	-	-	-	-	-
co-financier 2	-	-	-	-	-	-	-
co-financier 3	-	-	-	-	-	-	-
Complément d'information	-						
7. GESTION							
Gestionnaire principal	-						
autre(s) gestionnaire(s)	-						
Modèle / Coût de gestion	-						
8. EVALUATION							
Indicateur 1	-						
Indicateur 2	-						
Indicateur 3	-						
9. MISE EN COHERENCE							
SCOT	-						
PLUI	-						
Autre	-						
10. CONTACTS UTILES							
	Nom	Structure	Poste	Adresse mail	Téléphone	contact pris	
Contact 1	-	-	-	-	-	-	
Contact 2	-	-	-	-	-	-	

Approfondissement de l'action B3

Objectifs et contenu de l'action

L'objectif de cette action est de permettre aux acteurs concernés du territoire d'exprimer leurs attentes ou leurs besoins et/ou de coopérer en vue de définir et de mettre en œuvre une valorisation optimale du foncier des carrières après exploitation.

Par valorisation optimale, on entend une valorisation permettant de prendre en compte notamment :

- le contexte socio-économique localisé et plus global sur le territoire (activités, besoins sociétaux, acteurs en présence, projets ou besoins pouvant exister dans le secteur...),
- les caractéristiques foncières du site concerné (propriété, statut foncier...),
- les caractéristiques et enjeux environnementaux (liés en particulier à l'eau et à la biodiversité),
- le potentiel du foncier concerné pour tel ou tel type de valorisation (caractéristiques pédoclimatiques, localisation, accès...),

Des besoins/attentes/souhaits/idées de différentes natures ont été exprimés lors de l'atelier des territoires :

- la mise ou remise en état agricole ;
- la valorisation de plans d'eau pour des activités de loisir (baignade, pêche, nautisme...);
- la reconstitution des zones d'intérêt écologique, notamment des zones humides, pouvant selon certaines conditions être également le support d'activités pédagogiques ou de loisir.

Il y en a probablement d'autres qui sont souhaitées ou envisageables.

Il est à noter que ces options peuvent toutes, parfois à certaines conditions, présenter une valeur économique ou un potentiel de valorisation économique.

Un certain nombre d'éléments de faisabilité sont à prendre en compte :

- le statut foncier et la propriété ;
- les cadres réglementaires et les documents de planification relatifs aux carrières (ICPE et schéma des carrières), à l'eau (SDAGE, SAGE à venir, code de l'environnement, code de la santé publique), à l'environnement (code de l'environnement), à la sécurité publique... ;
- l'existence d'un projet, et d'un/de porteur(s) de projet ayant les moyens suffisants pour la mise en œuvre (moyens financiers, moyens humains, capacité de gestion... et ce que ce soit un portage public ou privé).

Du fait que le secteur de la Bassée soit globalement très riche d'un point de vue écologique, qu'il soit riche en zones humides, et qu'on ait affaire à des plans d'eau ou à une valorisation post-exploitation de gravières « en eau » un certain nombre de questions se posent, un réalisme sur le type de projet est nécessaire et même si dans certains cas des opportunités peuvent être saisies, il semble difficile de se priver d'une réflexion globale. Quelques éléments et réflexions

sont proposées ci-dessous :

- une réflexion poussée vis à vis du risque de pollution des nappes est absolument nécessaire, notamment concernant le sujet du remblaiement (question des matériaux utilisés et des garanties possibles) et la question du type d'activité agricole qui pourrait être mis en place (prioriser des projets compatibles avec les zones humides – de type élevage extensif par exemple ou des projets à minima raisonnés vis à vis des intrants, et si possible sans intrants chimiques) ;
- dans le cas d'un projet ne visant pas la reconstitution ou création de milieux naturels, plutôt l'orienter vers un secteur de moindre intérêt écologique (soit car non encore recolonisé par les espèces et les milieux naturels, soit parce que situé dans un secteur initialement de moindre intérêt).

Actions qu'il est proposé de mener

Face à ces constats, il a été identifié les possibilités d'action suivantes. Celles-ci concerneraient en premier lieu la CCBM et ses élus, mais également les autres acteurs du territoire concernés par ces sujets et enjeux :

- identifier quelques projets d'intérêt collectif qui pourraient utilement bénéficier d'une opportunité foncière post-exploitation de carrière (forme de cette action à définir : étude ? réflexions en interne ? réflexions partenariales dans un cadre à définir ?) ;
- identifier des secteurs d'exploitation et/ou des plans d'eau issus de l'exploitation passée qui pourraient être de « bons candidats » à une valorisation spécifique de par leurs caractéristiques intrinsèques et leur localisation ;
- expliciter des opportunités en croisant les 2 réflexions précédentes et en prenant en compte l'ensemble des enjeux en présence, avec des propositions de secteurs préférentiels de (re)mise en valeur d'un type ou un autre, lorsque c'est possible avec une proposition de un projet concret (par exemple : baignade publique, mosaïque de milieux naturels pouvant accueillir localement une zone de loisir gérée par la collectivité, secteur de projet agricole de type chanvre, élevage ou agriculture biologique, etc.) ; en lien avec ces réflexions, saisir les opportunités de contribution aux travaux locaux, régionaux ou nationaux ayant un lien avec ce sujet (notamment l'élaboration du schéma régional des carrières qui devrait démarrer en 2018).

PARTIE 4 Fiches actions / C1

FICHE ACTION C1
v.1 / 22.11.2017

Planifier l'aménagement de l'extension de la ZA de Jaulnes connectée bords à voie d'eau

1. DESCRIPTION		aménagement lourd					
Ambition / Intention [Projet de territoire]	Vers un territoire stratégique de la Seine Amont / Anticiper les besoins en fonciers économiques						
Objectifs	Positionner Bray-sur-Seine comme un pôle éco-portuaire structurant et complémentaire (avec Montereau, Nogent mais aussi d'autres pôles franciliens sous "pression") de la Seine Amont Considérer le développement de fonciers bords à voie d'eau avec ou sans prolongement du Grand Gabarit						
Commune(s)	Jaulnes, Bray-sur-Seine						
Site(s)	Zones agricoles et/ou camping municipal, de part et d'autre de la route de Bray (D2411), de la départementale à la Seine [Nord-Sud], de Bray jusqu'aux domaines de Choyau et Villeceaux [Est-Ouest]						
Programme	Fonciers économiques avec accès directs à la voie d'eau ; pour activités productives utilisant la voie d'eau						
Dimensionnement	De 4 ha (scénario raccordement a minima) à 40 ha (scénario maximaliste)						
2. ARBITRAGE POLITIQUE		important direct					
Priorisation / Hiérarchisation	Important						
Implication de la CCBM	Direct autres partenaires "Seine Amont" à associer (Haropa, CCI, Aménagement 77, Région...)						
Enjeux pour la CCBM	Développer l'économie productive pour ouvrir de nouvelles perspectives d'emplois aux populations locales						
3. PORTAGE OPERATIONNEL		CCBM					
Maître d'Ouvrage	CCBM						
Partenaires	Haropa, CCI, Aménagement 77, Région, VNF						
<u>Complément d'information</u>	Opérationnalité de la zone qui est fonction notamment de la valeur foncière des terrains sur lesquels sera envisagée l'extension ; tendre vers un rachat des fonciers au prix de l'usage antérieur (agricole)						
4. TEMPORALITE		Moyen terme 2025					
Horizons	Très court terme_1 an	Engager / prolonger les réflexions partenariales avec Haropa, VNF, CCI ; discuter des perspectives de développement du port et de la ZA de Jaulnes en considérant le grand gabarit aujourd'hui et demain (et un éventuel scénario "intermédiaire" qui consisterait à "tirer" le grand gabarit jusqu'à Jaulnes)					
	Court terme_2020	Une fois les conditions du développement clarifiées, faire remonter les besoins des acteurs économiques locaux intéressés par des fonciers bords à voie d'eau, pour statuer sur le scénario d'extension/connexion					
	Moyen terme 2025	Aménagement - ou pas - de la zone selon le scénario d'extension/connexion retenu					
	Long terme 2030	Aménagement de(s) tranche(s) supplémentaire(s) si besoins non satisfaits					
	Très long terme 2040	Aménagement de(s) tranche(s) supplémentaire(s) si besoins non satisfaits					
Mise en œuvre	Phases amonts						
	Action(s) en cours	-					
	Action(s) à lancer	-					
	Phases opérationnelles	Conception		Réalisation		Livraison	
		estimation 2020	date réelle n.r	estimation 2023	date réelle n.r	estimation 2025	date réelle n.r
5. COÛT DE L'ACTION		1M € - 5 M €					
	Source	Phases amonts		Phases opérationnelles			
Estimation	-	-		-			
Chiffres consolidés	-	-		-			
6. FINANCEMENT		non financé					
	Structure(s)	Engagement	%	Phases amonts	€	Phases opérationnelles	€
Financier principal	CCBM	non	-	-	-	-	-
co-financier 1	Haropa	non	-	-	-	-	-
co-financier 2	CCI	non	-	-	-	-	-
co-financier 3	Région	non	-	-	-	-	-
<u>Complément d'information</u>	-						
7. GESTION							
Gestionnaire principal	CCBM						
autre(s) gestionnaire(s)	-						
Modèle / Coût de gestion	-						
8. EVALUATION							
Indicateur 1	Part des fonciers commercialisés						
Indicateur 2	Trafic fluvial (total manutentionné sur les nouvelles infrastructures créées (quais...))						
Indicateur 3	-						
9. MISE EN COHERENCE							
SCOT	-						
PLUI	-						
Autre	Mise en cohérence qui doit se faire en considérant l'impact sur la valeur foncière des terrains						
10. CONTACTS UTILES							
	Nom	Structure	Poste	Adresse mail	Téléphone	contact pris	
Contact 1	-	-	-	-	-	-	
Contact 2	-	-	-	-	-	-	

PARTIE 4 Fiches actions / C2

FICHE ACTION C2
v.1 / 22.11.2017

Planifier l'aménagement de fonciers économiques complémentaires à Donnemarie-Dontilly

1. DESCRIPTION		aménagement interm.					
Ambition / Intention [Projet de territoire]	Vers un territoire stratégique de la Seine Amont / Anticiper les besoins en fonciers économiques						
Objectifs	Positionner Donnemarie-Dontilly comme un pôle économique complémentaire au pôle éco-portuaire de Bray (ensemble des activités n'exploitant pas directement la voie d'eau (TPE-PME, artisans, agriculteurs...)) S'appuyer sur la proximité immédiate du Télécentre Jehol qui peut jouer le rôle d'"incubateur" de la ZA Envisager la reconversion du site des silos en prolongeant sa vocation agricole et productive						
Commune(s)	Donnemarie-Dontilly, Sigy						
Site(s)	Villa Suzanne, Triangle des silos						
Programme	Fonciers/immobiliers pour activités artisanales Fonciers/immobiliers pour équipements collectifs agricoles						
Dimensionnement	Villa Suzanne 5-6 ha, Triangle des silos 1 ha						
2. ARBITRAGE POLITIQUE		important direct					
Priorisation / Hiérarchisation	Important						
Implication de la CCBM	Direct						
Enjeux pour la CCBM	Favoriser le développement d'activités artisanales et le développement de nouvelles filières agricoles pour ouvrir de nouvelles perspectives d'emplois aux populations locales						
3. PORTAGE OPERATIONNEL		CCBM					
Maître d'Ouvrage	CCBM						
Partenaires	CCI, CMA, Chambre d'Agriculture, Aménagement 77, Jehol						
<u>Complément d'information</u>	-						
4. TEMPORALITE		Moyen terme 2025					
Horizons	Très court terme_1 an	Engager / prolonger les réflexions sur les deux sites de projet, Villa Suzanne et Triangle des silos en s'appuyant notamment sur l'expertise de Jehol					
	Court terme_2020	Etudier les potentiels de développement de ces zones en considérant les besoins (demande) et les nouveaux modèles (offre) pouvant être développés ici (village/cité artisanale, plateforme agricole mutualisée...)					
	Moyen terme 2025	Aménagement - ou pas - de la ou des zone(s) selon le(s) scénario retenu(s) (sur l'une ou sur les deux zones)					
	Long terme 2030	-					
	Très long terme 2040	-					
Mise en œuvre	Phases amonts						
	Action(s) en cours	-					
	détail	-					
	Action(s) à lancer	-					
	détail	-					
Phases opérationnelles	Conception		Réalisation		Livraison		
	estimation 2020	date réelle n.r	estimation 2023	date réelle n.r	estimation 2025	date réelle n.r	
5. COÛT DE L'ACTION		1M € - 5 M €					
Estimation	Source	Phases amonts		Phases opérationnelles			
	Chiffres consolidés	-	-	-	-		
6. FINANCEMENT		non financé					
Financier principal	Structure(s)	Engagement	%	Phases amonts	€	Phases opérationnelles	€
	co-financeur 1	CCBM	non	-	-	-	-
	co-financeur 2	CCI	non	-	-	-	-
	co-financeur 3	CMA	non	-	-	-	-
		Chambre d'Agri.	non	-	-	-	-
<u>Complément d'information</u>	-						
7. GESTION							
Gestionnaire principal	CCBM						
autre(s) gestionnaire(s)	-						
Modèle / Coût de gestion	-						
8. EVALUATION							
Indicateur 1	Part des fonciers commercialisés						
Indicateur 2	-						
Indicateur 3	-						
9. MISE EN COHERENCE							
SCOT	-						
PLUI	-						
Autre	Mise en cohérence qui doit se faire en considérant l'impact sur la valeur foncière des terrains						
10. CONTACTS UTILES							
	Nom	Structure	Poste	Adresse mail	Téléphone	contact pris	
Contact 1	-	-	-	-	-	-	
Contact 2	-	-	-	-	-	-	

PARTIE 4 Fiches actions / D1

FICHE ACTION D1
v.1 / 14.11.2017

Devenir partenaire de Planète Chanvre

1. DESCRIPTION		gouvernance/ingénierie					
Ambition / Intention [Projet de territoire]	Vers une agrovallée durable / Diversifier les productions agricoles						
Objectifs	Anticiper les besoins en chanvre à moyen/long terme (bio-matériaux) en s'intégrant dans une filière déjà en place / Les cultures exploitées sur le Bassée-Montois serait transformée à l'usine de Jouarre						
Commune(s)	Commune agricole du Bassée-Montois						
Site	Pas de lieux précis mais deux conditions minimum : Concentration des cultures et terres en bon état						
Programme	Achat d'une presse pour permettre l'autonomie des agriculteurs						
Dimensionnement	150 à 200 ha						
2. ARBITRAGE POLITIQUE		important indirect					
Priorisation / Hiérarchisation	Important						
Implication de la CCBM	Indirect						
Enjeux pour la CCBM	Anticiper la création d'une filière complète sur le territoire et ouvrir de nouvelles perspectives d'emplois						
3. PORTAGE OPERATIONNEL		Association Planète Chanvre					
Maître d'Ouvrage	Groupement d'agriculteurs						
Partenaires	Planète Chanvre, Chambre d'agriculture, CCBM						
Complément d'information	Le groupement d'agriculteurs à l'initiative de cette démarche peut prendre différentes formes juridiques : Association, Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole...						
4. TEMPORALITE		Court terme_2020					
Horizons	Très court terme_1 an	Organiser le tour de table groupe d'agriculteurs désireux / capables d'investir Solliciter Planète Chanvre pour bénéficier de leur expertise Questionner l'agence de l'eau sur la disponibilité de certains fonciers pour cette culture					
	Court terme_2020	Achat d'une presse pour devenir sous-secteur de Planète Chanvre : le sous-bassin doit pouvoir prendre en charge le pressage en balles carrées 400/450 kgs avec une presse dédiée localement , et ce après rouissage naturel , (alternance humidité / séchage)					
	Moyen terme 2025	Investir dans une usine de transformation du chanvre dans le Bassée Montois					
	Long terme 2030	Devenir territoire référent pour la filière chanvre en lien avec la production de matériaux bio-sourcés					
	Très long terme 2040						
Mise en œuvre	Phases amonts						
	Action(s) en cours	-					
	détail	-					
	Action(s) à lancer	-					
	détail	-					
Phases opérationnelles	estimation 2018	Conception date réelle n.r	estimation 2020	Réalisation date réelle n.r	estimation 2020	Livraison date réelle n.r	
5. COÛT DE L'ACTION		100 000 - 1M €					
Estimation	Source	Phases amonts		Phases opérationnelles			
Chiffres consolidés	Entretien Planète chanvre	Expertise, formation : 10 000 €		Achat de la presse : 150 000 €			
	-	-		-			
6. FINANCEMENT		-					
	Structure(s)	Engagement	%	Phases amonts €	%	Phases opérationnelles €	
Financier principal	Groupement d'agriculteurs	non	-	-	-	-	
co-financier 1	CNCA	non	-	-	-	-	
co-financier 2	Agence de l'eau	non	-	-	-	-	
co-financier 3	Chambre d'agriculture	non	-	-	-	-	
Complément d'information	Les entités citées ci-dessus sont à titre d'exemple. Toutes sont en capacité de financer des projets agricoles selon des critères à affiner.						
7. GESTION							
Gestionnaire principal	Groupement d'agriculteur						
autre(s) gestionnaire(s)	-						
Modèle / Coût de gestion	-						
8. EVALUATION							
Indicateur 1	Production annuelle de chanvre						
Indicateur 2	Commercialisation						
Indicateur 3	-						
9. MISE EN COHERENCE							
SCOT	-						
PLUI	-						
Autre	-						
10. CONTACTS UTILES							
	Nom	Structure	Poste	Adresse mail	Téléphone	contact pris	
Contact 1	Mme NUYYTENS	Planète Chanvre	porte-parole de	pam.nuytens@g	06 87 21 59 90 /	oui	
Contact 2	-	-	-	-	-	-	

PARTIE 4 Fiches actions / E2

FICHE ACTION E2
v.1 / 14.11.2017

Créer un atelier de transformation mutualisé modèle ESAT

1. DESCRIPTION		équipement						
Ambition / Intention [Projet de territoire]		Vers une agrovallée durable / Trouver des débouchés pour les circuits courts						
Objectifs		S'appuyer sur une structure existante pour valoriser les productions maraichères locales						
Commune(s)		Bray-sur-Seine						
Site		ZA de Jaulnes						
Programme		Cuisine-Légumerie-Conserverie						
Dimensionnement		Selon les locaux actuels / Projets référents aux alentours de 1 000 m2						
2. ARBITRAGE POLITIQUE		prioritaire indirect						
Priorisation / Hiérarchisation		Prioritaire						
Implication de la CCBM		Indirect						
Enjeux pour la CCBM		Participer à l'essor d'une activité maraichère qui peine à se structurer sur le territoire Favoriser les circuits-courts						
3. PORTAGE OPERATIONNEL		ESAT / CCBM						
Maître d'Ouvrage		Les Ateliers Braytois						
Partenaires		CCBM, Agriculteurs, Champs des possibles, écoles, EPHAD...						
<u>Complément d'information</u>		-						
4. TEMPORALITE		Court terme_2020						
Horizons	Très court terme_1 an	Solliciter les Ateliers braytois pour partager une vision commune du projet Monter un Business Plan avec les groupes de partenaires opérationnels						
	Court terme_2020	Phase de conception programmatique, financière et architecturale du projet						
	Moyen terme 2025	Livraison de la Cuisine-Légumerie-Conserverie						
	Long terme 2030	-						
Mise en œuvre	Très long terme 2040	-						
	Phases amonts							
	Action(s) en cours	Projet à priori porté par l'ancien directeur de l'ESAT						
	Action(s) à lancer	Changement de direction qui interroge sur le devenir de ce projet						
<u>détail</u>		-						
<u>détail</u>		-						
Phases opérationnelles		Conception		Réalisation		Livraison		
		estimation	date réelle	estimation	date réelle	estimation	date réelle	
		2020	n.r	2022	n.r	2023	n.r	
5. COÛT DE L'ACTION		100 000 - 1M €						
Estimation		Source		Phases amonts		Phases opérationnelles		
Chiffres consolidés		Alphaville		Expertise : 15 000 €		travaux : 150 000 € HT		
		-		-		-		
6. FINANCEMENT		non financé						
		Structure(s)	Engagement		Phases amonts		Phases opérationnelles	
Financier principal		ESAT	non		%	€	%	€
co-financeur 1		Région	non		-	-	-	-
co-financeur 2		Leader	non		-	-	-	-
co-financeur 3		Chambre d'agriculture	non		-	-	-	-
<u>Complément d'information</u>		Les entités citées ci-dessus sont à titre d'exemple. Toutes sont en capacité de financer des projets de légumerie selon des critères à affiner.						
7. GESTION								
Gestionnaire principal		Les ateliers braytois						
autre(s) gestionnaire(s)		-						
Modèle / Coût de gestion		-						
8. EVALUATION								
Indicateur 1		Diversité des débouchés						
Indicateur 2		Tonnages de productions transformées et ventes						
Indicateur 3								
9. MISE EN COHERENCE								
SCOT		-						
PLUI		-						
Autre		-						
10. CONTACTS UTILES								
		Nom	Structure	Poste	Adresse mail	Téléphone	contact pris	
Contact 1		-	Les ateliers braytois	-	contact.esatarobase	01 60 67 11 94	tentative sans succès	
Contact 2		-	-	-	-	-	-	

PARTIE 4 Fiches actions / F1

FICHE ACTION F1
v.1 / 18.11.2017

Valoriser localement les matériaux et les savoirs faire de la filière matériaux-construction

1. DESCRIPTION		outil					
Ambition / Intention[Projet de territoire]	Faire connaître le territoire par son offre de matériaux de construction						
Objectifs	Développer et diversifier la filière locale : Soutenir la diversification de la filière vers des produits pré fabriqués en imposant dans les cahiers des charges de tout nouvel équipement public le recours à des matériaux produits localement et en en faisant la promotion.						
Commune(s)	-						
Site	-						
Programme	-						
Dimensionnement	-						
2. ARBITRAGE POLITIQUE		important direct					
Priorisation / Hiérarchisation	important						
Implication de la CCBM	initiateur, impulseur						
Enjeux pour la CCBM	reconnaissance de sa capacité à impulser des pratiques innovantes, à fédérer les acteurs autour de projets ambitieux						
3. PORTAGE OPERATIONNEL		CCBM / UNICEM...					
Maître d'Ouvrage	CCBM						
Partenaires	UNICEM						
<u>Complément d'information</u>	Action à mettre en lien avec le projet de Maison du Bassée-Montois qui servira ainsi de démonstrateur. Recours à une expertise ponctuelle ? Technique et/ou juridique. se rapprocher de la FIB qui travaille sur la construction d'un projet d'Engagement pour la Croissance Verte dans lequel ils cherchent des territoires d'expérimentation d'utilisation de matériaux alternatifs dans les bétons						
4. TEMPORALITE		Court terme_2020					
Horizons	Très court terme_1 an	mise en place d'un comité de pilotage, travail d'identification des matériaux à promouvoir, rédaction des clauses à inscrire dans le cahier des charges,					
	Court terme_2020	test sur le projet de la Maison du Bassée Montois et diffusion du cahier des charges					
	Moyen terme 2025	promotion des équipements concernés					
	Long terme 2030	-					
	Très long terme 2040	-					
Mise en œuvre	Phases amonts						
	Action(s) en cours	-					
	détail	-					
	Action(s) à lancer	-					
	détail	-					
Phases opérationnelles	Conception		Réalisation		Livraison		
	estimation	date réelle	estimation	date réelle	estimation	date réelle	
	-	-	-	-	-	-	
5. COÛT DE L'ACTION		< 100 000 €					
Estimation	Source	Phases amonts		Phases opérationnelles			
Chiffres consolidés	-	-		-			
6. FINANCEMENT		-					
Financier principal	Structure(s)	Engagement	Phases amonts		Phases opérationnelles		
			%	€	%	€	
	co-financeur 1	-	-	-	-	-	
	co-financeur 2	-	-	-	-	-	
	co-financeur 3	-	-	-	-	-	
<u>Complément d'information</u>	-						
7. GESTION							
Gestionnaire principal	-						
autre(s) gestionnaire(s)	-						
Modèle / Coût de gestion	-						
8. EVALUATION							
Indicateur 1	-						
Indicateur 2	-						
Indicateur 3	-						
9. MISE EN COHERENCE							
SCOT	-						
PLUI	à intégrer dans le PADD						
Autre	à intégrer dans le PCAET						
10. CONTACTS UTILES							
	Nom	Structure	Poste	Adresse mail	Téléphone	contact pris	
Contact 1	-	-	-	-	-	-	
Contact 2	-	-	-	-	-	-	

PARTIE 4 Fiches actions / F2

FICHE ACTION F2
v.1 / 18.11.2017

Développer un pôle de recherche et de formation sur la filière «éconstruction»

1. DESCRIPTION		gouvernance/pilotage					
Ambition / Intention[Projet de territoire]	Faire du Bassée-Montois un territoire d'anticipation, de démonstration et de développement des matériaux de construction alternatifs						
Objectifs	Etre le territoire d'expérimentation et de développement d'une filière de matériaux de construction alternatifs dans une approche d'économie circulaire (produits biosourcés (chanvre, miscanthus), matériaux de déconstruction, bétons recyclés,...) en partenariat avec le Cerema						
Commune(s)	-						
Site	-						
Programme	-						
Dimensionnement	-						
2. ARBITRAGE POLITIQUE		important direct					
Priorisation / Hiérarchisation	important						
Implication de la CCBM	partenaire						
Enjeux pour la CCBM	-						
3. PORTAGE OPERATIONNEL		multipartenarial, à définir					
Maître d'Ouvrage	-						
Partenaires	Direction Infrastructures de transport et Matériaux du Cerema / Laboratoire d'écomatériaux du Cerema Ile-de-France / chambre de commerce / chambres des Métiers de l'artisanat / Interprofession du bâtiment ?						
<u>Complément d'information</u>	-						
4. TEMPORALITE		Moyen terme 2025					
Horizons	Très court terme_1 an	Définition du projet, identification des acteurs, montage des accords de partenariat					
	Court terme_2020	Formation–Action des professionnels du territoire et identification des sites d'expérimentation, déploiement des expérimentations, études d'impact et environnemental (Cerema)					
	Moyen terme 2025	-					
	Long terme 2030	-					
	Très long terme 2040	-					
Mise en œuvre	Phases amonts	-					
	Action(s) en cours	-					
	détail	-					
	Action(s) à lancer	-					
	détail	-					
Phases opérationnelles	Conception		Réalisation		Livraison		
	estimation	date réelle	estimation	date réelle	estimation	date réelle	
	-	-	-	-	-	-	
5. COÛT DE L'ACTION		100 000 - 1M €					
	Source	Phases amonts		Phases opérationnelles			
Estimation	-	-		-			
Chiffres consolidés	-	-		-			
6. FINANCEMENT		non financé					
	Structure(s)	Engagement	%	Phases amonts	€	Phases opérationnelles	
				%	€		
Financier principal	-	-	-	-	-	-	
co-financier 1	-	-	-	-	-	-	
co-financier 2	-	-	-	-	-	-	
co-financier 3	-	-	-	-	-	-	
<u>Complément d'information</u>	-						
7. GESTION							
Gestionnaire principal	-						
autre(s) gestionnaire(s)	-						
Modèle / Coût de gestion	-						
8. EVALUATION							
Indicateur 1	-						
Indicateur 2	-						
Indicateur 3	-						
9. MISE EN COHERENCE							
SCOT	-						
PLUI	-						
Autre	-						
10. CONTACTS UTILES							
	Nom	Structure	Poste	Adresse mail	Téléphone	contact pris	
Contact 1	-	-	-	-	-	-	
Contact 2	-	-	-	-	-	-	

PARTIE 4 Fiches actions / G1

FICHE ACTION G1
v.1 / 22.11.2017

Développer les boucles promenades pour un territoire maillé

1. DESCRIPTION		aménagement léger					
Ambition / Intention [Projet de territoire]	Vers un territoire éco-touristique / Jouer à fond la carte des modes actifs						
Objectifs	Couvrir l'ensemble du territoire d'un réseau de boucles pour développer les usages modes actifs et valoriser les lieux / patrimoines traversés						
	Communiquer auprès des populations locales et des visiteurs/touristes sur le territoire maillé, remarquable en tant que tel (réseau global) et par la spécificité de chacune des boucles thématiques						
Commune(s)	les 42 communes du territoire, et au-delà...						
Site	-						
Programme	boucles modes actifs, plsu ou moins aménagées, programmes divers, valorisation petit et grand patrimoine...						
Dimensionnement	-						
2. ARBITRAGE POLITIQUE		important direct					
Priorisation / Hiérarchisation	Important						
Implication de la CCBM	Direct_avec implication directe des 42 communes						
Enjeux pour la CCBM	Mobiliser les acteurs locaux en considérant les différents degrés d'implication possibles de la CCBM						
3. PORTAGE OPERATIONNEL		CCBM / FFCT / CSB...					
Maître d'Ouvrage	CCBM / Communes						
Partenaires	S&M Tourisme, OT, Région, FFCT						
Complément d'information	Le plus gros du travail, au moins préparatoire, doit pouvoir être pris en charge par les communes elles-mêmes, au moins dans un premier temps						
4. TEMPORALITE		Court terme_2020					
Horizons	Très court terme_1 an	Solliciter les acteurs locaux de chacune des 42 communes pour qu'ils arpentent leur territoire et cartographient les boucles manquantes pour promouvoir le territoire maillé ; a chaque commune sa boucle connecté à son centre bourg ! Réactualiser la cartographie des boucles et communiquer sur le territoire maillé Etudier les typologies de tracés (gabarits, domanialité, état...) et les typologies d'usages modes actifs envisageables (marche, vtt, cycle...) ; envisager différents modèles d'usages / de gestion en fonction (cf. rapport Bonnet sur les Campagnes Urbaines, MLETR, 2016 : "Assurer les liens entre les espaces publics «minéraux» des zones urbaines et les chemins agricoles et forestiers. Au-delà il s'agit d'entretenir la «campagne publique», au besoin en contractualisant avec les agriculteurs pour tenir compte de la plus-value urbaine de la maintenance qu'ils prennent en charge") Hiérarchiser chacune des boucles en identifiant les boucles ou les lieux particulièrement signifiant(e)s avec des aménagements à envisager ; lancer une ou des études de conception en fonction.					
	Court terme_2020						
	Moyen terme 2025	-					
	Long terme 2030	-					
	Très long terme 2040	-					
Mise en œuvre	Phases amonts						
	Action(s) en cours détail	Définition/cartographie des boucles par la CCBM -					
	Action(s) à lancer détail	A chaque commune sa boucle connecté à son centre bourg > territoire maillé v.0 fin 2018 Etude de caractérisation de ce territoire maillé : typologie de tracés, d'usages, de gestion Etude de conception des boucles ou des lieux signifiant nécessitant d'être aménagés -					
Phases opérationnelles	estimation 2018	date réelle n.r	estimation 2021	date réelle n.r	estimation 2025	date réelle n.r	
5. COÛT DE L'ACTION		100 000 - 1M €					
	Source	Phases amonts		Phases opérationnelles			
Estimation	-	-		-			
Chiffres consolidés	-	-		-			
6. FINANCEMENT		non financé					
	Structure(s)	Engagement	Phases amonts		Phases opérationnelles		
			%	€	%	€	
Financier principal	CCBM	non	-	-	-	-	
co-financier 1	Région	non	-	-	-	-	
co-financier 2	S&M Tourisme	non	-	-	-	-	
co-financier 3	-	-	-	-	-	-	
Complément d'information	-						
7. GESTION							
Gestionnaire principal	CCBM						
autre(s) gestionnaire(s)	Communes, particuliers...						
Modèle / Coût de gestion	-						
8. EVALUATION							
Indicateur 1	Fréquentation (nombre d'usagers)						
Indicateur 2	-						
Indicateur 3	-						
9. MISE EN COHERENCE							
SCOT	-						
PLUI	-						
Autre	-						
10. CONTACTS UTILES							
	Nom	Structure	Poste	Adresse mail	Téléphone	contact pris	
Contact 1	-	-	-	=	-	-	
Contact 2	-	-	-	=	-	-	

PARTIE 4 Fiches actions / G2

FICHE ACTION G2
v.1 / 14.11.2017

La promenade panoramique du casier pilote

1. DESCRIPTION		aménagement lourd					
Ambition / Intention [Projet de territoire]	Vers un territoire éco-touristique / Jouer à fond la carte des modes actifs						
Objectifs	Ouvrir cet équipement multifonctionnel au public (accessibilité/gestion) Faire de cette promenade une attraction et un élément identitaire du territoire Mettre cette promenade en réseaux en la connectant à d'autres parcours modes actifs à développer						
Commune(s)	Châtenay-sur-Seine, Egligny, Gravon, Balloy						
Site	Casier pilote de l'EPTB						
Programme	Circulation horizontale (promenade haute) + circulations verticales (escaliers/ascenseurs/rampes pour rejoindre la promenade depuis le niveau bas) + observatoires/belvédères + signalétique						
Dimensionnement	Surface [-] Longueur [-] largeur [-]						
2. ARBITRAGE POLITIQUE		important indirect					
Priorisation / Hiérarchisation	Enjeux majeur						
Implication de la CCBM	Suivi_participation indirecte						
Enjeux pour la CCBM	Veiller à la multifonctionnalité de l'équipement + tisser des liens avec les territoires connexes						
3. PORTAGE OPERATIONNEL		EPTB					
Maître d'Ouvrage	EPTB Seine Grands Lacs						
Partenaires	CCBM						
<u>Complément d'information</u>	-						
4. TEMPORALITE		Moyen terme 2025					
Horizons	Très court terme_1 an	Etre associer aux discussions sur la Maîtrise d'œuvre du casier pilote					
	Court terme_2020	Arrêter les orientations d'aménagements pour répondre aux objectifs pré-cités					
	Moyen terme 2025	Communiquer sur la promenade panoramique !					
	Long terme 2030	Envisager la reproductibilité du dispositif si d'autres casiers doivent être développés					
	Très long terme 2040	-					
Mise en œuvre	Phases amonts						
	Action(s) en cours	Etude de Maitrise d'Œuvre sur le projet de Casier Pilote					
	Action(s) à lancer	-					
		Conception		Réalisation		Livraison	
		estimation	date réelle	estimation	date réelle	estimation	date réelle
		2018	n.r	2020	n.r	2024	n.r
	Phases opérationnelles						
5. COÛT DE L'ACTION		< 100 000 €					
		Source		Phases amonts		Phases opérationnelles	
	Estimation	-	-	-	-	-	-
	Chiffres consolidés	-	-	-	-	-	-
6. FINANCEMENT		financé					
		Structure(s)	Engagement	Phases amonts		Phases opérationnelles	
	Financier principal	EPTB	oui	%	€	%	€
	co-financier 1	-	-	-	-	-	-
	co-financier 2	-	-	-	-	-	-
	co-financier 3	-	-	-	-	-	-
	<u>Complément d'information</u>	-					
7. GESTION							
Gestionnaire principal	EPTB						
autre(s) gestionnaire(s)	CCBM						
Modèle / Coût de gestion	Infrastructure privée à usage publique / n.r						
8. EVALUATION							
Indicateur 1	Nombre et qualité des liens entre le niveau bas et la promenade (niveau haut)						
Indicateur 2	Nombre et qualité des axes modes actifs connectés à la promenade via ces liens						
Indicateur 3	Fréquentation (nombre d'usagers)						
9. MISE EN COHERENCE							
SCOT	Inscrire la promenade panoramique comme site remarquable en projet						
PLUI	-						
Autre	-						
10. CONTACTS UTILES							
	Nom	Structure	Poste	Adresse mail	Téléphone	contact pris	
Contact 1	A.Paindavoine	EPTB	Chef de projet	aurelie.paindavoine@epta.fr	01.44.75.29.41	pendant l'atelier	
Contact 2	-	-	-	-	-	-	

PARTIE 4 Fiches actions / G3

FICHE ACTION G3
v.1 / 14.11.2017

La boucle des rus du Montois (Sucy et Suby)_connectée à la promenade panoramique

1. DESCRIPTION		aménagement interm.					
Ambition / Intention [Projet de territoire]	Vers un territoire éco-touristique / Jouer à fond la carte des modes actifs						
Objectifs	Développer les boucles promenades pour mailler le territoire Relier la bassée au Montois, la forêt de Villefermoy au casier pilote et sa promenade panoramique Valoriser les rus de Sucy et de Suby comme infrastructures paysagères et comme supports de promenades						
Commune(s)	Châtenay-sur-Seine, Egligny, Montigny-Lencoup						
Site	Du casier à Montigny-Lencoup via Chatenay-sur-Seine (ru de Suby) et Egligny (ru de Sucy)						
Programme	Création de voies mixtes circulation douce + amélioration du revêtement des voies existantes + espace public (belvédères; jardins; pontons; restauration des lavoirs; passerelles) + aménagements paysagers (dégagement de vues; pause dans le boisement; restauration de la ripisylve; plantation d'arbres) + signalétique						
Dimensionnement	Surface [-] Longueur [-] largeur [-]						
2. ARBITRAGE POLITIQUE		important direct					
Priorisation / Hiérarchisation	Enjeux majeur						
Implication de la CCBM	Porteur de projet_participation directe						
Enjeux pour la CCBM	Mise en place et valorisation progressive de la boucle et des rus						
3. PORTAGE OPERATIONNEL		CCBM					
Maître d'Ouvrage	CCBM						
Partenaires	Communes de Châtenay-sur-Seine, Egligny, Montigny-Lencoup						
Complément d'information	-						
4. TEMPORALITE		Moyen terme 2025					
Horizons	Très court terme_1 an	Poursuivre les réflexions engagées dans le cadre de l'atelier (projet esquissé par l'équipe projet de l'atelier (paysagistes de l'agence Bassinet Turquin Paysage)) pour considérer la mise en place de cette nouvelle boucle et envisager le lancement d'une étude de Maîtrise d'œuvre pour davantage la valoriser					
	Court terme_2020	Etude de maîtrise d'œuvre pour déterminer les éléments structurants des éléments optionnels					
	Moyen terme 2025	1ère phase d'aménagement (éléments structurants)					
	Long terme 2030	2nd phase d'aménagement (éléments optionnels)					
	Très long terme 2040	-					
Mise en œuvre	Phases amonts						
	Action(s) en cours	-					
	détail	-					
	Action(s) à lancer	Etude de Maitrise d'Œuvre					
	détail	-					
	Phases opérationnelles	Conception		Réalisation		Livraison	
		estimation	date réelle	estimation	date réelle	estimation	date réelle
		2018	n.r	2020	n.r	2025	n.r
5. COÛT DE L'ACTION		< 100 000 €					
	Source	Phases amonts		Phases opérationnelles			
Estimation	-	-		-			
Chiffres consolidés	-	-		-			
6. FINANCEMENT		non financé					
	Structure(s)	Engagement		Phases amonts		Phases opérationnelles	
		%	€	%	€	%	€
Financier principal	CCBM	-	-	-	-	-	-
co-financier 1	-	-	-	-	-	-	-
co-financier 2	-	-	-	-	-	-	-
co-financier 3	-	-	-	-	-	-	-
Complément d'information	-						
7. GESTION							
Gestionnaire principal	CCBM						
autre(s) gestionnaire(s)	Communes de Châtenay-sur-Seine, Egligny, Montigny-Lencoup						
Modèle / Coût de gestion	-						
8. EVALUATION							
Indicateur 1	Fréquentation (nombre d'utilisateurs)						
Indicateur 2	-						
Indicateur 3	-						
9. MISE EN COHERENCE							
SCOT	-						
PLUI	-						
Autre	-						
10. CONTACTS UTILES							
	Nom	Structure	Poste	Adresse mail	Téléphone	contact pris	
Contact 1	-	-	-	=	-	-	
Contact 2	-	-	-	=	-	-	

PARTIE 4 Fiches actions / H1

FICHE ACTION H1
v.1 / 22.11.2017

Véloroute Voie Verte_La Seine à Vélo_Tronçon Seine Amont de Paris jusqu'à Troyes

1. DESCRIPTION		aménagement intern.					
Ambition / Intention [Projet de territoire]	Vers un territoire éco-touristique / Jouer à fond la carte des modes actifs						
Objectifs	Passer d'une inscription au schéma national / régional des véloroutes et voies vertes (SN3V / SR3V) à la réalisation progressive de cette infrastructure structurante pour la vallée de la Seine et le Bassée-Montois Réaffirmer l'intérêt la CCBM pour le projet et militer (comme le fait le Grand Troyes) pour un raccordement de l'actuelle V16 "de Champagne-sur-Seine à Troyes" à la "V33 la Seine à Vélo" (comme le suggère l'association Départements et Régions cyclables dans son rapport de 2016 "Diagnostic et recommandations pour la Seine à vélo / V33" : "il serait intéressant d'envisager un itinéraire «La Seine à Vélo» de Troyes au Havre à terme [...] notamment en termes d'identité et de communication") et pour une labellisation EuroVéloRoute à terme (Paris-Prague évoqué dans différents documents...)						
Commune(s)	La Tombe, Gravon, Balloy, Bazoche-lès-Bray, Mousseau-lès-Bray, Mouy-sur-Seine, Bray-sur-Seine, Jaulnes, Grisy-sur-Seine, Noyen-sur-Seine, Villiers-sur-Seine						
Site	-						
Programme	Véloroute Voie Verte continue, du Havre à Troyes, et sur le territoire de La Tombe à Villiers						
Dimensionnement	Variable suivant les tronçon						
2. ARBITRAGE POLITIQUE		important indirect					
Priorisation / Hiérarchisation	Important						
Implication de la CCBM	Direct_avec partenaires à associer spécifiquement en fonction des tronçons						
Enjeux pour la CCBM	Militer pour la priorisation de ce tronçon de la Seine à vélo en nouant un partenariat de projet (avec VNF notamment (en fonction de l'avancée du projet de mise à grand gabarit)) et en cherchant le maximum de co-financement						
3. PORTAGE OPERATIONNEL		EPCI traversés					
Maître d'Ouvrage	CCBM						
Partenaires	Région, Département, association Départements & Régions Cyclables (Comité d'itinéraire Seine à Vélo), Etat						
Complément d'information	-						
4. TEMPORALITE		Long terme 2030					
Horizons	Très court terme_1 an	Réaffirmer l'intérêt du territoire pour ce grand projet, le faire savoir et engager les démarches nécessaires. Clarifier l'appellation, l'avancement, et les sources de financement de cette infrastructure					
	Court terme_2020	Avancer dans la définition du tracé, du parti d'aménagement, et du financement de cette infrastructure					
	Moyen terme 2025	Envisager l'aménagement de certains tronçons, notamment ceux en lien avec la Maison de Bassée-Montois de Mouy					
	Long terme 2030	-					
	Très long terme 2040	-					
Mise en œuvre	Phases amonts	-					
	Action(s) en cours	-					
	détail	-					
	Action(s) à lancer	Solliciter une réunion technique et politique avec l'association Départements & Régions Cyclables, la Fédération Française de Cyclotourisme, et les autres territoires limitrophes (Grand Troyes, Communauté de communes du Nogentais, Communauté de communes du Pays de Montereau notamment), Solliciter une réunion technique et politique avec VNF pour remettre cette infrastructure en lien avec le projet de mise à grand gabarit de la Seine ; notamment en ce qui concerne le projet à part entière du Canal de Bray-La Tombe Lancer une étude sur l'atterrissage de la véloroute voie verte pour affiner le tracé (par les berges de la Seine et/ou par la D411) et le parti d'aménagement sur ce tronçon et associer les différents partenaires au projet					
	détail	-					
	Phases opérationnelles	Conception		Réalisation		Livraison	
		estimation	date réelle	estimation	date réelle	estimation	date réelle
		-	-	-	-	-	-
5. COÛT DE L'ACTION		> 5 M €					
	Source	Phases amonts		Phases opérationnelles			
Estimation	-	-		-			
Chiffres consolidés	-	-		-			
6. FINANCEMENT		non financé					
	Structure(s)	Engagement	%	Phases amonts	€	Phases opérationnelles	€
Financier principal	CCBM	non	-	-	-	-	-
co-financier 1	Région	non	-	-	-	-	-
co-financier 2	Département	non	-	-	-	-	-
co-financier 3	Etat	non	-	-	-	-	-
Complément d'information	Co-financement à hauteur de 60% maximum						
7. GESTION		-					
Gestionnaire principal	CCBM						
autre(s) gestionnaire(s)	-						
Modèle / Coût de gestion	-						
8. EVALUATION		-					
Indicateur 1	Fréquentation (nombre d'usagers)						
Indicateur 2	-						
Indicateur 3	-						
9. MISE EN COHERENCE		-					
SCOT	Inscription du tracé - même "théorique" - de la Véloroute dans les cartographies stratégiques ; grand projet pour ce territoire avec Transverse "de la Voulzie" Provins-Longueville-Bray						
PLUI	Inscription du tracé de la Véloroute notamment sur les zones de développement raccordées bord à voie d'eau						
Autre	-						
10. CONTACTS UTILES		-					
	Nom	Structure	Poste	Adresse mail	Téléphone	contact pris	
Contact 1	Théo Vintar	Départements et Rét	Chargé de mission	theo.vintar@depa-rtements-regions-cyclables.org		Après l'atelier 3	
Contact 2	-	-	-	-	09 72 56 85 07	-	

PARTIE 4 Fiches actions / H2

FICHE ACTION H2
v.1 / 14.11.2017

VVV_Tronçon 1 de Montereau à La Tombe

1. DESCRIPTION		aménagement intern.					
Ambition / Intention [Projet de territoire]	Vers un territoire éco-touristique / Jouer à fond la carte des modes actifs						
Objectifs	Connecter le territoire à la porte d'entrée de Montereau-Fault-Yonne (gare...) Faire du tracé de la VVV un axe de circulation modes actifs accessible, agréable et cohérent Envisager l'aboutissement de ce tronçon en lien avec le projet de parc Napoléon						
Commune(s)	Montereau Fault Yonne, Marolles-sur-Seine, La Tombe						
Site	Le long de la Seine de Montereau à La Tombe						
Programme	Aménagement du chemin de halage dans la zone d'activité économique existante (Cemex Granulats, unité de production de Marolles-Sur-Seine) + Connection directe avec le parc Napoléon						
Dimensionnement	Surface [-] Longueur [-] largeur [-]						
2. ARBITRAGE POLITIQUE		important indirect					
Priorisation / Hiérarchisation	Important						
Implication de la CCBM	Suivi_participation indirecte						
Enjeux pour la CCBM	Convaincre la CCPM de l'importance de ce projet Etre associé aux discussions sur ce tronçon pour assurer la cohérence du projet global						
3. PORTAGE OPERATIONNEL		CCPM					
Maître d'Ouvrage	CCPM (Communauté de Communes du Pays de Montereau)						
Partenaires	CCBM, association Départements & Régions Cyclable (Comité d'itinéraire Seine à Vélo), Parc Napoléon						
Complément d'information	-						
4. TEMPORALITE		Moyen terme 2025					
Horizons	Très court terme_1 an	Considérer ce tronçon en particulier dans les réflexions à mener plus globalement sur la véloroute voie verte de la Seine					
	Court terme_2020	Avancer dans la définition du tracé, du parti daménagement, et du financement de cette infrastructure					
	Moyen terme 2025	Envisager la livraison de cette infrastructure en lien notamment avec le projet de Parc Napoléon					
	Long terme 2030	-					
	Très long terme 2040	-					
Mise en œuvre	Phases amonts						
	Action(s) en cours	-					
	détail	-					
	Action(s) à lancer	Lancer une étude sur l'atterrissage de la véloroute voie verte pour affiner le tracé (par les berges de la Seine et/ou par la D411) et le parti d'aménagement sur ce tronçon et associer les différents partenaires au projet					
	détail	-					
Phases opérationnelles		Conception		Réalisation		Livraison	
	estimation	date réelle	estimation	date réelle	estimation	date réelle	
	2017	n.r	2020	n.r	2025	n.r	
5. COÛT DE L'ACTION		< 100 000 €					
	Source	Phases amonts		Phases opérationnelles			
Estimation	-	-		-			
Chiffres consolidés	-	-		-			
6. FINANCEMENT		non financé					
	Structure(s)	Engagement	%	Phases amonts	€	Phases opérationnelles	€
Financier principal	-	-	-	-	-	-	-
co-financier 1	-	-	-	-	-	-	-
co-financier 2	-	-	-	-	-	-	-
co-financier 3	-	-	-	-	-	-	-
Complément d'information	-						
7. GESTION		CCPM					
Gestionnaire principal	-						
autre(s) gestionnaire(s)	-						
Modèle / Coût de gestion	-						
8. EVALUATION		Fréquentation (nombre d'usagers)					
Indicateur 1	-						
Indicateur 2	-						
Indicateur 3	-						
9. MISE EN COHERENCE		SCOT - PLUI - Autre -					
10. CONTACTS UTILES							
	Nom	Structure	Poste	Adresse mail	Téléphone	contact pris	
Contact 1	-	-	-	=	-	-	
Contact 2	-	-	-	=	-	-	

PARTIE 4 Fiches actions / H3

FICHE ACTION H3
v.1 / 22.11.2017

VVV_Tronçon 2 de La Tombe à Mouy-sur-Seine (Projet du Canal Bray-La Tombe)

1. DESCRIPTION		aménagement interm.							
Ambition / Intention [Projet de territoire]	Vers un territoire éco-touristique / Jouer à fond la carte des modes actifs / Développer des liaisons inter et intra territoriales pour un territoire connecté								
Objectifs	Revaloriser cette infrastructure aujourd'hui délaissée (canal et/ou chemin de halage) en en faisant le support de la voie verte de la "La Seine à vélo" et une des vitrines du territoire Considérer les possibilités de valorisation/développement par-delà cette infrastructure linéaire, de la D411 à la Seine et par-delà sa fonction première de mobilité (patrimoines, activités de plein-air...) Anticiper les conflits d'usages entre les différentes catégories d'usagers (pêcheurs et cycliste...) Envisager des pistes de financements "alternatifs" en considérant par exemple les perspectives en termes de mutualisation des compensations (cf. action I.2.2)								
Commune(s)	La Tombe, Gravon, Balloy, Bazoche-lès-Bray, Mousseau-lès-Bray, Mouy-sur-Seine, Bray-sur-Seine								
Site	Canal de Bray à La Tombe, et plus largement de la D411 à la Seine								
Programme	Infrastructure linéaire (voie verte) ponctuée d'un chapelet de site et de situations à valoriser ou à aménager ("portes du parc" avec signalétique adaptée, zone(s) de développement des activités de loisirs de plein air...). Similitude avec l'aménagement de la "Voie verte du canal de la Haute Seine", de Saint-Oulph à Troyes, le long du canal de la Haute Seine...								
Dimensionnement	-								
2. ARBITRAGE POLITIQUE		important direct							
Priorisation / Hiérarchisation	Important								
Implication de la CCBM	Direct_autres acteurs à associer et notamment VNF								
Enjeux pour la CCBM	Montrer dans quelle mesure ce projet participe d'un projet bien plus large (la Seine à Vélo) pour trouver des partenariats et se faire accompagner y compris financièrement								
3. PORTAGE OPERATIONNEL		CCBM / VNF...							
Maître d'Ouvrage	CCBM (projet d'essence partenarial, la CCBM n'y arrivera pas seule)								
Partenaires	VNF, FDP77, Région, Département, association Départements & Régions Cyclable (Comité d'itinéraire Seine à Vélo), Etat								
Complément d'information	Le canal est aujourd'hui propriété de VNF, au moins en partie (chemin de halage ?) ; domanialité à affiner								
4. TEMPORALITE		Moyen terme 2025							
Horizons	Très court terme_1 an	Considérer le projet du Canal Bray-La Tombe comme un tronçon remarquable et essentiel du grand projet de véloroute voie verte de la Seine Poursuivre les réflexions engagées dans le cadre de l'atelier (projet esquissé par l'équipe projet de l'atelier (paysagistes de l'agence Bassinet Turquin Paysage))							
	Court terme_2020	Avancer dans la définition du tracé, du parti d'aménagement, et du financement de cette infrastructure							
	Moyen terme 2025	-							
	Long terme 2030	-							
	Très long terme 2040	-							
Mise en œuvre	Phases amonts	Etudes VNF en cours dans le cadre de la mise à grand gabarit de la Seine jusqu'à Nogent							
	Action(s) en cours	<i>détail</i> Dynamique de projet au point mort (canal Bray-la-Seine). Solliciter une réunion technique et politique avec les autres territoires limitrophes (Grand Troyes, Communauté de communes du Nogentais, Communauté de communes du Pays de Montereau notamment) et l'association Départements & Région Cyclable							
	Action(s) à lancer	Solliciter une réunion technique et politique avec VNF pour remettre cette infrastructure au coeur du projet de mise à grand gabarit de la Seine Lancer une étude sur l'atterrissage de la véloroute voie verte pour affiner le tracé et le parti d'aménagement sur ce tronçon et associer les différents partenaires au projet Lancer une étude de maîtrise d'œuvre et d'ingénierie sur le projet plus global de canal Bray-La Tombe <i>détail</i> -							
Phases opérationnelles	estimation	Conception	date réelle	estimation	Réalisation	date réelle	estimation	Livraison	date réelle
	-		2017	2020		-	2025		-
5. COÛT DE L'ACTION		1M € - 5 M €							
Estimation	Source	Phases amonts		Phases opérationnelles					
Chiffres consolidés	-	-		-		-			
6. FINANCEMENT		non financé							
Financier principal	Structure(s)	Engagement	%	Phases amonts	€	%	Phases opérationnelles	€	
	co-financeur 1	CCBM	non	-	-	-	-	-	
	co-financeur 2	VNF	non	-	-	-	-	-	
	co-financeur 3	Région	non	-	-	-	-	-	
	Département	non	-	-	-	-	-		
Complément d'information	Creuser les possibilités de réorienter / mutualiser les compensations (cf. action I.2.2) notamment "milieux humides" sur les milieux "re-naturés"								
7. GESTION									
Gestionnaire principal	CCBM								
autre(s) gestionnaire(s)	VNF, FDP77...								
Modèle / Coût de gestion	-								
8. EVALUATION									
Indicateur 1	Fréquentation (nombre d'usagers)								
Indicateur 2	-								
Indicateur 3	-								
9. MISE EN COHERENCE									
SCOT	à intégrer dans le PADD								
PLUI	à intégrer dans le PADD								
Autre	-								
10. CONTACTS UTILES									
	Nom	Structure	Poste	Adresse mail	Téléphone	contact pris			
Contact 1	Maxime Lesimple	FDP77	Chargé de mission r	mlieu.aquatique@fedj	-	pendant l'atelier			
Contact 2	Jean Dey	FDP77	Président	jeandev77@yahoo.fr	-	pendant l'atelier			
Contact 3	Serge Avanzini	FDP77	Vice-Président	aappma77@free.fr	-	pendant l'atelier			
Contact 4	Mathilde Lerminiaux	VNF Mission Bray Nc	Chargée de mission	mathilde.lerminiaux@	01 44 06 18 34	pendant l'atelier			
Contact 5	-	-	-	-	-	-			

PARTIE 4 Fiches actions / H4

FICHE ACTION H4
v.1 / 14.11.2017

VVV_Tronçon 3 de Mouy-sur-Seine à Noyen-sur-Seine

1. DESCRIPTION		aménagement léger					
Ambition / Intention [Projet de territoire]	Vers un territoire éco-touristique / Jouer à fond la carte des modes actifs						
Objectifs	Faire du tracé de la VVV un axe de circulation modes actifs accessible, agréable et cohérent Connecter la futur maison du Bassée Montois à la Réserve						
Commune(s)	Mouy-sur-Seine, Bray-sur-Seine, Jaulnes, Grisy-sur-Seine, Noyen-sur-Seine						
Site	De Mouy-sur-Seine à Noyen-sur-Seine, le long de la Seine						
Programme	Aménagement de voies mixtes de circulations douces + aménités touristiques (canoë à Grisy-sur-Seine) + patrimoine existant (fermes carrés) + signalétique						
Dimensionnement	Surface [-] Longueur [-] largeur [-]						
2. ARBITRAGE POLITIQUE		secondaire direct					
Priorisation / Hiérarchisation	Important						
Implication de la CCBM	Porteur de projet_participation directe						
Enjeux pour la CCBM	Montrer dans quelle mesure ce projet participe d'un projet bien plus large (la Seine à Vélo) pour trouver des partenariats et se faire accompagner y compris financièrement						
3. PORTAGE OPERATIONNEL		CCBM					
Maître d'Ouvrage	CCBM						
Partenaires	association Départements & Régions Cyclable (Comité d'itinéraire Seine à Vélo)						
Complément d'information	-						
4. TEMPORALITE		Très court terme_1 an					
Horizons	Très court terme_1 an	Considérer ce tronçon en particulier dans les réflexions à mener plus globalement sur la véloroute voie verte de la Seine					
	Court terme_2020	Avancer dans la définition du tracé, du parti d'aménagement, et du financement de cette infrastructure					
	Moyen terme 2025	Envisager la livraison de cette infrastructure en lien notamment avec le projet de Maison du Bassée-Montois					
	Long terme 2030	-					
	Très long terme 2040	-					
Mise en œuvre	Phases amonts						
	Action(s) en cours détail	-					
	Action(s) à lancer détail	Lancer une étude sur l'atterrissage de la véloroute voie verte pour affiner le tracé et le parti d'aménagement sur ce tronçon et associer les différents partenaires au projet					
	Phases opérationnelles	Conception		Réalisation		Livraison	
		estimation 2017	date réelle n.r	estimation 2018	date réelle n.r	estimation 2020	date réelle n.r
5. COÛT DE L'ACTION		100 000 - 1M €					
	Source	Phases amonts		Phases opérationnelles			
Estimation	-	-		-			
Chiffres consolidés	-	-		-			
6. FINANCEMENT		non financé					
	Structure(s)	Engagement		Phases amonts		Phases opérationnelles	
		%	€	%	€	%	€
Financier principal	CCBM	-	-	-	-	-	-
co-financier 1	-	-	-	-	-	-	-
co-financier 2	-	-	-	-	-	-	-
co-financier 3	-	-	-	-	-	-	-
Complément d'information	-						
7. GESTION							
Gestionnaire principal	CCBM						
autre(s) gestionnaire(s)	-						
Modèle / Coût de gestion	-						
8. EVALUATION							
Indicateur 1	Fréquentation (nombre d'usagers)						
Indicateur 2	-						
Indicateur 3	-						
9. MISE EN COHERENCE							
SCOT	-						
PLUI	Inscription du tracé dans le volet sur l'aménagement touristique						
Autre	-						
10. CONTACTS UTILES							
	Nom	Structure	Poste	Adresse mail	Téléphone	contact pris	
Contact 1	-	-	-	-	-	-	
Contact 2	-	-	-	-	-	-	

PARTIE 4 Fiches actions / H5

FICHE ACTION H5
v.1 / 14.11.2017

VVV_Tronçon 4 du Canal de Beaulieu à Nogent-sur-Seine

1. DESCRIPTION		aménagement intern.					
Ambition / Intention [Projet de territoire]	Vers un territoire éco-touristique / Jouer à fond la carte des modes actifs						
Objectifs	Faire du tracé de la VVV un axe de circulation modes actifs accessible, agréable et cohérent Connecter le territoire à la porte d'entrée de Nogent-sur-Seine						
Commune(s)	Noyen-sur-Seine, Villiers-sur-Seine, Courceroy, La Motte-Tilly, Melz-sur-Seine, Le Mériot, Nogent-sur-Seine						
Site	De Noyen-sur Seine à Nogent-sur-Seine, le long de la Seine						
Programme	Aménagement de voies mixtes de circulations douces + aménités de loisirs (point de mise à l'eau, le ponton de pêche de la Soline) + patrimoine existant (lavoir de Beaulieu) + signalétique						
Dimensionnement	Surface [-] Longueur [-] largeur [-]						
2. ARBITRAGE POLITIQUE		secondaire indirect					
Priorisation / Hiérarchisation	Important						
Implication de la CCBM	Suivi_participation indirecte						
Enjeux pour la CCBM	Convaincre la CCN de l'importance de ce projet Etre associé aux discussions sur ce tronçon pour assurer la cohérence du projet global						
3. PORTAGE OPERATIONNEL		CCN / CCBM / VNF					
Maître d'Ouvrage	CCN (Communauté de Communes du Nogentais)						
Partenaires	CCBM, VNF, Fédération de Pêche...						
Complément d'information	-						
4. TEMPORALITE		Moyen terme 2025					
Horizons	Très court terme_1 an	Considérer ce tronçon en particulier dans les réflexions à mener plus globalement sur la véloroute voie verte de la Seine					
	Court terme_2020	Avancer dans la définition du tracé, du parti daménagement, et du financement de cette infrastructure					
	Moyen terme 2025	Envisager la livraison de cette infrastructure en lien notamment avec le projet de Maison du Bassée-Montois					
	Long terme 2030	-					
Mise en œuvre	Très long terme 2040	-					
	Phases amonts						
	Action(s) en cours	-					
	Action(s) à lancer	Lancer une étude sur l'atterrissage de la véloroute voie verte pour affiner le tracé et le parti d'aménagement sur ce					
		Conception		Réalisation		Livraison	
		estimation	date réelle	estimation	date réelle	estimation	date réelle
		2017	n.r	2020	n.r	2024	n.r
5. COÛT DE L'ACTION		100 000 - 1M €					
		Source		Phases amonts		Phases opérationnelles	
	Estimation	-	-	-	-	-	-
	Chiffres consolidés	-	-	-	-	-	-
6. FINANCEMENT		non financé					
		Structure(s)	Engagement	%	Phases amonts	€	Phases opérationnelles
	Financier principal	-	-	-	-	-	-
	co-financier 1	-	-	-	-	-	-
	co-financier 2	-	-	-	-	-	-
	co-financier 3	-	-	-	-	-	-
	Complément d'information	-					
7. GESTION							
	Gestionnaire principal	CCN					
	autre(s) gestionnaire(s)	-					
	Modèle / Coût de gestion	-					
8. EVALUATION							
	Indicateur 1	Fréquentation (nombre d'usagers)					
	Indicateur 2	-					
	Indicateur 3	-					
9. MISE EN COHERENCE							
	SCOT	-					
	PLUI	-					
	Autre	-					
10. CONTACTS UTILES							
		Nom	Structure	Poste	Adresse mail	Téléphone	contact pris
	Contact 1	-	-	-	-	-	-
	Contact 2	-	-	-	-	-	-

PARTIE 4 Fiches actions / H7

FICHE ACTION H7
v.1 / 14.11.2017

Transverse de la Voulzie, de Longueville aux Ormes / de Provins à Bray

1. DESCRIPTION		aménagement léger					
Ambition / Intention [Projet de territoire]	Vers un territoire éco-touristique / Jouer à fond la carte des modes actifs						
Objectifs	Créer une transverse modes actifs structurante pour relier le Montois à la Bassée, la gare de Longueville à la Maison du Bassée-Montois et à la véloroute voie verte La Seine à vélo, Provins à Bray-sur-Seine						
	Profiter d'un linéaire de cheminement déjà existant (hors parcelle 104 à Jutigny) pour activer rapidement cette infrastructure, moyennant un aménagement carrossable et de la signalétique						
	Valoriser le patrimoine, les aménités touristiques et de loisirs existantes et projetées sur le tracé (La Voulzie, le Moulin De Gouaix, les lavoirs et les écluses...)						
Commune(s)	Provins, Poigny, Sainte Colombe, Longueville, Jutigny, Les Ormes-sur-Voulzie, Mouy-sur-Seine, Bray-sur-Seine						
Site	De Provins à Bray, le long de la Voulzie						
Programme	Aménagement d'une voie verte						
Dimensionnement	Surface [-] Longueur [-] largeur [-]						
2. ARBITRAGE POLITIQUE		important direct					
Priorisation / Hiérarchisation	Important						
Implication de la CCBM	Porteur de projet_participation directe						
Enjeux pour la CCBM	Considérer ce projet structurant en complémentarité du projet de véloroute Est-Ouest						
3. PORTAGE OPERATIONNEL		CCBM / CCP					
Maître d'Ouvrage	CCBM / CCP						
Partenaires	propriétaire de la parcelle 104 de Jutigny						
<u>Complément d'information</u>	-						
4. TEMPORALITE		Court terme_2020					
Horizons	Très court terme_1 an	Faire le diagnostic du linéaire de Provins à Bray en mobilisant les communes traversées					
	Court terme_2020	Lancer une étude de définition pour aménager cette infrastructure avant la fin de la mandature					
	Moyen terme 2025	Communiquer sur cet axe structurant auprès des populations et des visiteurs (en gare de Longueville notamment)					
	Long terme 2030	-					
	Très long terme 2040	-					
Mise en œuvre	Phases amonts						
	Action(s) en cours	-					
	détail	-					
	Action(s) à lancer	Etude de maitrise d'œuvre (maitrise d'ouvrage partagée CCBM/CCP)					
	détail	-					
	Phases opérationnelles	Conception		Réalisation		Livraison	
		estimation 2017	date réelle n.r	estimation 2018	date réelle n.r	estimation 2020	date réelle n.r
5. COÛT DE L'ACTION		100 000 - 1M €					
	Source	Phases amonts		Phases opérationnelles			
Estimation	-	-		-		-	
Chiffres consolidés	-	-		-		-	
6. FINANCEMENT		non financé					
	Structure(s)	Engagement		Phases amonts		Phases opérationnelles	
		%	€	%	€	%	€
Financier principal	CCBM	-	-	-	-	-	-
co-financier 1	-	-	-	-	-	-	-
co-financier 2	-	-	-	-	-	-	-
co-financier 3	-	-	-	-	-	-	-
<u>Complément d'information</u>	-						
7. GESTION							
Gestionnaire principal	CCBM						
autre(s) gestionnaire(s)	-						
Modèle / Coût de gestion	-						
8. EVALUATION							
Indicateur 1	Fréquentation (nombre d'usagers)						
Indicateur 2	-						
Indicateur 3	-						
9. MISE EN COHERENCE							
SCOT	Inscription du tracé dans le volet sur l'aménagement touristique						
PLUI	Inscription du tracé dans le volet sur l'aménagement touristique						
Autre	-						
10. CONTACTS UTILES							
	Nom	Structure	Poste	Adresse mail	Téléphone	contact pris	
Contact 1	-	-	-	=	-	-	
Contact 2	-	-	-	=	-	-	

PARTIE 4 Fiches actions / 11

FICHE ACTION 11
v.1 / 22.11.2017

Devenir le premier Territoire Vélo d'Ile-de-France (labellisation)

1. DESCRIPTION		outil					
Ambition / Intention [Projet de territoire]	Vers un territoire éco-touristique / Jouer à fond la carte des modes actifs						
Objectifs	<p>Penser le développement du vélo sur le territoire comme un outil de promotion territorial et de développement touristique mais également comme un vecteur du bien vivre en Bassée-Montois et comme un révélateur des richesses du territoire (promotion de la pratique du vélo, auprès des jeunes publics...)</p> <p>Labellisation essentielle pour assoir un positionnement stratégique pour cette "destination-nature" francilienne qui pourrait ainsi prétendre devenir le premier "territoire vélo" d'Ile-de-France !</p> <p>Répondre aux critères fixés par la FFCT pour que la CCBM obtienne le label "territoire vélo", en considérant notamment l'importance du projet d'antenne de l'OT qui pourrait se déployer dans la Maison du Bassée-Montois de Mouy-sur-Seine, au croisement entre la VVV et la transverse de la Vouizie, de Provins à Bray</p> <p>S'appuyer sur l'expertise locale de la section cyclo-tourisme du Club Sportif Braytois (CSB) de Bray-sur-Seine en plus de l'expertise technique de la Fédération Française de Cyclo-tourisme</p>						
Commune(s)	42 communes, et potentiellement au-delà... Labellisation à rechercher à l'échelle de l'intercommunalité						
Site	-						
Programme	Répondre aux critères de labellisation (14 critères obligatoires et 5 facultatifs pour obtenir la labellisation la première fois ; 19+8 pour la renouveler au bout de 3 ans)						
Dimensionnement	-						
2. ARBITRAGE POLITIQUE		important direct					
Priorisation / Hiérarchisation	Important						
Implication de la CCBM	Direct_avec relais locaux du Club Sportif Braytois notamment						
Enjeux pour la CCBM	Avoir cette labellisation en ligne de mire pour pouvoir répondre aux critères de labellisation de manière anticipée (par exemple au moment de redéployer l'offre en OT sur le territoire).						
3. PORTAGE OPERATIONNEL		CCBM / FFCT / CSB...					
Maître d'Ouvrage	CCBM						
Partenaires	FFCT, CSB_Cyclotourisme, Seine & Marne Tourisme						
Complément d'information	-						
4. TEMPORALITE		Court terme_2020					
Horizons	Très court terme_1 an	Prise de contact avec la FFCT, la section Cyclotourisme du CSB, et Seine&Marne Tourisme pour envisager un portage partenarial de la démarche de labellisation					
		Engager un travail de diagnostic pour distinguer les critères déjà satisfaits de ceux restant à satisfaire					
		Engager un travail de diagnostic (CSB ?) pour cartographier le réseau cyclable (vélo de route / vtt, infrastructures dédiées (pistes cyclables...) et réseau cyclable (chemins praticables, petites routes de compagnes...))					
	Court terme_2020	Tableau de bord pour obtenir la labellisation à l'horizon 2025					
	Moyen terme 2025	Communication sur la Bassée-Montois territoire-vélo					
Mise en œuvre	Long terme 2030	Montée en puissance de l'offre vélo-touristique					
	Très long terme 2040	Bassée-Montois territoire-vélo par excellence de la Seine à vélo, du Havres à Troyes...					
	Phases amonts	-					
	Action(s) en cours	-					
	Action(s) à lancer	-					
		Conception		Réalisation		Livraison	
Phases opérationnelles	estimation 2018	date réelle -	estimation 2020	date réelle -	estimation 2025	date réelle -	
5. COÛT DE L'ACTION		1M € - 5 M €					
	Source	Phases amonts		Phases opérationnelles			
Estimation	-	-		-			
Chiffres consolidés	-	-		-			
6. FINANCEMENT		non financé					
	Structure(s)	Engagement		Phases amonts		Phases opérationnelles	
Financier principal	CCBM	non	%	€	%	€	
co-financier 1	Région	non	-	-	-	-	
co-financier 2	Département	non	-	-	-	-	
co-financier 3	S&M Tourisme	non	-	-	-	-	
Complément d'information	-						
7. GESTION							
Gestionnaire principal	-						
autre(s) gestionnaire(s)	-						
Modèle / Coût de gestion	-						
8. EVALUATION							
Indicateur 1	Fréquentation (cyclo-touriste à l'OT vélo)						
Indicateur 2	Part modale du vélo sur la CCBM						
Indicateur 3	-						
9. MISE EN COHERENCE							
SCOT	-						
PLUI	-						
Autre	-						
10. CONTACTS UTILES							
	Nom	Structure	Poste	Adresse mail	Téléphone	contact pris	
Contact 1	Marie Guignon	FFCT	Chargée de mission	m.guignon@ffct.org	01 56 20 88 84	pendant l'atelier	
Contact 2	Evelyne Cots	CSB cyclotourisme	Présidente section c	evelyne.cots@wanado	-	non	
Contact 3	Florence Bruaux	Seine&Marne Touris	Directrice Générale	bruaux@tourisme77.fr	01 60 39 60 39	pendant l'atelier	

PARTIE 4 Fiches actions / J1

FICHE ACTION J1
v.1 / 14.11.2017

Développer un pôle culturel à Donnemarie Dontilly

1. DESCRIPTION		équipement					
Ambition / Intention[Projet de territoire]		Vers un territoire éco-touristique / Donner à voir les richesses culturelles du Bassée-Montois					
Objectifs		Créer une polarité culturelle et touristique sur le territoire					
Commune(s) Site		Donnemarie-Dontilly					
Programme		-					
Dimensionnement		-					
2. ARBITRAGE POLITIQUE		important direct					
Priorisation / Hiérarchisation		Enjeux majeur					
Implication de la CCBM		Porteur de projet_participation directe					
Enjeux pour la CCBM		Renforcer la vie locale et associative par des usages culturels diversifiés					
3. PORTAGE OPERATIONNEL		CCBM,Donnemarie					
Maître d'Ouvrage		CCBM / Donnemarie					
Partenaires		A trouver					
<u>Complément d'information</u>		CD 77 pourrait être mobilisé, les associations doivent être associées en amont pour définir les besoins et usages					
4. TEMPORALITE		Moyen terme 2025					
Horizons	Très court terme_1 an	identifier et réunir les acteurs potentiels de ce lieu : associations, appuis départementaux et régionaux					
	Court terme_2020	Identifier un lieu, réaliser le cahier des charges et identifier les financements mobilisables					
	Moyen terme 2025	Réalisation					
	Long terme 2030	-					
	Très long terme 2040	-					
Mise en œuvre	Phases amonts						
	Action(s) en cours <i>détail</i>	Inscrit au contrat de ruralité Etude de faisabilité déjà effectuée dans le cadre du C3D;					
	Action(s) à lancer <i>détail</i>	Etude de maitrise d'œuvre (Avril) -					
Phases opérationnelles		Conception		Réalisation		Livraison	
		<i>estimation</i> 2018	<i>date réelle</i> -	<i>estimation</i> 2019	<i>date réelle</i> -	<i>estimation</i> 2021	<i>date réelle</i> -
5. COÛT DE L'ACTION		1M € - 5 M €					
		Source		Phases amonts		Phases opérationnelles	
Estimation		-		-		-	
Chiffres consolidés		-		-		-	
6. FINANCEMENT		non financé					
		Structure(s)	Engagement	%	Phases amonts €	%	Phases opérationnelles €
Financier principal		-	-	-	-	-	-
co-financier 1		-	-	-	-	-	-
co-financier 2		-	-	-	-	-	-
co-financier 3		-	-	-	-	-	-
<u>Complément d'information</u>		voir mobilisation possible département et région ?					
7. GESTION							
Gestionnaire principal		CCBM					
autre(s) gestionnaire(s)		associations					
Modèle / Coût de gestion		-					
8. EVALUATION							
Indicateur 1		-					
Indicateur 2		-					
Indicateur 3		-					
9. MISE EN COHERENCE							
SCOT		orientation à inscrire au ScoT					
PLUI		inscription emplacement réservé / mise en compatibilité					
Autre		-					
10. CONTACTS UTILES							
		Nom	Structure	Poste	Adresse mail	Téléphone	contact pris
Contact 1		-	-	-	=	-	-
Contact 2		-	-	-	=	-	-

PARTIE 4 Fiches actions / J2

FICHE ACTION J2
v.1 / 14.11.2017

Développer la Maison du Bassée Montois à Mouy-sur-Seine

1. DESCRIPTION		équipement					
Ambition / Intention[Projet de territoire]		Vers un territoire éco-touristique / Donner à voir les richesses naturelles du Bassée-Montois					
Objectifs		Créer une polarité touristique par la construction d'un équipement multifonctionnel ouvert sur le territoire Aménager les bords de Seine pour les activités de loisirs et de plein air Connecter le canal de Bray-La Tombe à la réserve naturelle					
Commune(s)		Mouy-sur-Seine, Jaulnes, Neuvry, Bray-sur-Seine					
Site		Mouy-sur-Seine					
Programme		Maison de la réserve naturelle (pôle pédagogique et ludique/ parcours découvertes/ pôle administratif et technique/ Parking VP, vélo, bus); Pôle de services (maison des associations/ magasin de produits locaux/ aire de covoiturage); Pôle de loisirs (lieu de baignade/ espaces de jeux/ hébergement insolite); Vitrine territoriale (antenne de l'office de tourisme intercommunautaire/ espace boutique de l'OT/ location de vélos/ parking vélo amélioré)					
Dimensionnement		Surface [-] Longueur [-] largeur [-]					
2. ARBITRAGE POLITIQUE		important direct					
Priorisation / Hiérarchisation		Enjeux majeur					
Implication de la CCBM		Porteur de projet_participation directe					
Enjeux pour la CCBM		Fédérer les partenaires pour porter l'investissement et la gestion de l'équipement					
3. PORTAGE OPERATIONNEL		AGRENABA, CCBM...					
Maître d'Ouvrage		? (CCBM, ARENABA...)					
Partenaires		DDT 77, Seine et Marne Tourisme, DRIEE, Seine et Marne Environnement, ANVL, AESN, CCI Seine et Marne, Office de tourisme du Provinois, Groupement de producteurs locaux, Fédération de chasse, etc.					
<u>Complément d'information</u>		-					
4. TEMPORALITE		Moyen terme 2025					
Horizons	Très court terme_1 an	Mise en conformité des documents réglementaires (PLUi, SCoT...) / Prise de contact avec l'Office de tourisme du Provinois ; Etude de programmation (programme architectural; gestion; financements; phasage)					
	Court terme_2020	Lancement des phases opérationnelles (appel d'offre maîtrise d'œuvre)					
	Moyen terme 2025	Livraison de l'équipement et communication					
	Long terme 2030	Evaluation de l'équipement (re-positionnement si besoin) / Mise en cohérence avec le développement urbain					
	Très long terme 2040	Evaluation de l'équipement (re-positionnement si besoin) / Mise en cohérence avec le développement urbain					
Mise en œuvre	Phases amonts						
	Action(s) en cours	n.r.					
	Action(s) à lancer	Etude de programmation (programme architectural; gestion; financements; phasage) A définir: antenne technique Agrenaba à Neuvry; mise en cohérence avec les projets de Bray-sur-Seine (aire de covoiturage/ relocalisation du camping/ de la piscine/...); mutualisation des syndicats d'initiative de tourisme de Bray-sur-Seine et Donnemarie-Dontilly; relations avec les projets environnants (eurovéloroute; site pédagogique de la Fédération de chasse; potagers partagés; promenades; pontons; pont)					
<u>détail</u>		Conception		Réalisation		Livraison	
		estimation	date réelle	estimation	date réelle	estimation	date réelle
Phases opérationnelles		2018	-	2021	-	2023	-
5. COÛT DE L'ACTION		> 5 M €					
Estimation		Source		Phases amonts		Phases opérationnelles	
Chiffres consolidés		-		-		-	
		-		nr		nr	
6. FINANCEMENT		non financé					
Financier principal		Structure(s)	Engagement	%	Phases amonts	€	Phases opérationnelles
co-financier 1		-	-	-	-	-	-
co-financier 2		Région	évoqué	-	-	-	-
co-financier 3		-	-	-	-	-	-
<u>Complément d'information</u>		-					
7. GESTION		AGRENABA; CCBM; Groupement de producteurs locaux; Office de Tourisme du Provinois					
Gestionnaire principal		AGRENABA					
autre(s) gestionnaire(s)		CCBM; Office de Tourisme du Provinois; Groupement de producteurs locaux					
Modèle / Coût de gestion		-					
8. EVALUATION							
Indicateur 1		Fréquentation de l'équipement (nombre d'usagers)					
Indicateur 2		-					
Indicateur 3		-					
9. MISE EN COHERENCE							
SCOT		orientation à inscrire au ScoT					
PLUI		inscription emplacement réservé / mise en compatibilité					
Autre		-					
10. CONTACTS UTILES							
		Nom	Structure	Poste	Adresse mail	Téléphone	contact pris
Contact 1		Florence Braux	Seine et Marne Touri	Directrice	braux@tourisme77	01 60 39 60 39	-
Contact 2		Martine Meisel	Conseil Régional	Chargée de mission	martine.meisel@ilec	01 53 85 51 77	pendant l'atelier
Contact 3		-	-	-	-	-	-

PARTIE 4 Fiches actions / K1

FICHE ACTION K1
v.1 / 14.11.2017

Etudier les modèles et les sites pour le développement de l'accueil de groupes

1. DESCRIPTION		étude / appel à projet							
Ambition / Intention [Projet de territoire]	Vers un territoire éco-touristique / Favoriser le développement des activités de loisirs / Améliorer et diversifier l'offre en hébergement								
Objectifs	Identifier des sites propices au développement d'une offre d'hébergement de groupe insolite Capter des clientèles de groupes qui pourraient profiter des richesses du territoire et notamment de ses activités de plein-air								
Commune(s)	CCBM								
Site	-								
Programme	Hébergement; restauration								
Dimensionnement	Surface [-] Longueur [-] largeur [-]								
2. ARBITRAGE POLITIQUE		important indirect							
Priorisation / Hiérarchisation	Important								
Implication de la CCBM	Suivi_participation indirecte								
Enjeux pour la CCBM	Identifier un site pour promouvoir le développement de ce type d'offre aujourd'hui manquant								
3. PORTAGE OPERATIONNEL		CCBM, Bray-sur-Seine							
Maître d'Ouvrage	Privé ?								
Partenaires	CCBM, Seine et Marne Tourisme; Office de tourisme du Provinois								
Complément d'information	-								
4. TEMPORALITE		Court terme_2020							
Horizons	Très court terme_1 an	-							
	Court terme_2020	-							
	Moyen terme 2025	-							
	Long terme 2030	-							
	Très long terme 2040	-							
Mise en œuvre	Phases amonts								
	Action(s) en cours	-							
	détail	-							
	Action(s) à lancer	-							
	détail	-							
	Phases opérationnelles								
		estimation	Conception	date réelle	estimation	Réalisation	date réelle	estimation	Livraison
	-		n.r	-		n.r	-		n.r
5. COÛT DE L'ACTION		< 100 000 €							
	Source	Phases amonts		Phases opérationnelles					
Estimation	-	-		-					
Chiffres consolidés	-	-		-					
6. FINANCEMENT		non financé							
	Structure(s)	Engagement	%	Phases amonts	€	Phases opérationnelles	%	€	
Financier principal	-	-	-	-	-	-	-	-	
co-financier 1	-	-	-	-	-	-	-	-	
co-financier 2	-	-	-	-	-	-	-	-	
co-financier 3	-	-	-	-	-	-	-	-	
Complément d'information	-								
7. GESTION									
Gestionnaire principal	CCBM / privé ?								
autre(s) gestionnaire(s)	-								
Modèle / Coût de gestion	Infrastructure privé à but lucratif								
8. EVALUATION									
Indicateur 1	-								
Indicateur 2	-								
Indicateur 3	-								
9. MISE EN COHERENCE									
SCOT	-								
PLUI	-								
Autre	-								
10. CONTACTS UTILES									
	Nom	Structure	Poste	Adresse mail	Téléphone	contact pris			
Contact 1	-	-	-	=	-	-			
Contact 2	-	-	-	=	-	-			

PARTIE 4 Fiches actions / K2

FICHE ACTION K2
v.1 / 14.11.2017

Identifier les sites stratégiques pour lancer une/des procédure(s) d'appel à projet

1. DESCRIPTION		étude / appel à projet					
Ambition / Intention [Projet de territoire]	Vers un territoire éco-touristique / favoriser le développement des activités de plein-air_de loisirs Permettre le développement d'activités de plein-air_de loisirs éco-responsables (non seulement compatibles avec les enjeux environnementaux mais aussi potentiellement vertueuses) Identifier et flécher les sites intéressants pour envisager le développement de ces activités, notamment les plans d'eau (cf. action I.2.3)						
Objectifs	Considérer les activités ayant vocation à être portées par la puissance publique (baignade...) des autres ayant vocation à participer au développement d'une économie éco-touristique Lancer des appel à projet pour faire se positionner et mettre en "concurrence" des porteurs de projets Envisager de "concentrer" ces offres (Publique(s) et/ou privée(s)) aujourd'hui manquantes (ou insuffisantes) sur des sites de projet (comme le pôle de Bazoches (cf. action IV.4.2.B)						
Commune(s)	-						
Site	A définir (pôle de Bazoches-les-Bray...)						
Programme	Activité de plein-air/de loisirs éco-responsable (activités de pêches, hergements atypiques...)						
Dimensionnement	-						
2. ARBITRAGE POLITIQUE		important direct					
Priorisation / Hiérarchisation	Important						
Implication de la CCBM	Direct (portage public) ou Indirect (procédure d'Appel à Projet)						
Enjeux pour la CCBM	Assurer la cohérence de l'ensemble et être facilitateur						
3. PORTAGE OPERATIONNEL		CCBM + autres					
Maître d'Ouvrage	-						
Partenaires	Seine&Marne Tourisme, Région						
Complément d'information	-						
4. TEMPORALITE		Court terme_2020					
Horizons	Très court terme_1 an	Identifier et flécher les sites intéressants pour envisager le développement de ces activités					
	Court terme_2020	-					
	Moyen terme 2025	-					
	Long terme 2030	-					
	Très long terme 2040	-					
Mise en œuvre	Phases amonts	-					
	Action(s) en cours	-					
	détail	-					
	Action(s) à lancer	-					
	détail	-					
Phases opérationnelles		Conception		Réalisation		Livraison	
		estimation	date réelle	estimation	date réelle	estimation	date réelle
		-	-	-	-	-	-
5. COÛT DE L'ACTION		< 100 000 €					
		Source		Phases amonts		Phases opérationnelles	
Estimation		-		-		-	
Chiffres consolidés		-		-		-	
6. FINANCEMENT		non financé					
		Structure(s)	Engagement	%	Phases amonts	€	Phases opérationnelles
Financier principal		-	-	-	-	-	-
co-financier 1		-	-	-	-	-	-
co-financier 2		-	-	-	-	-	-
co-financier 3		-	-	-	-	-	-
Complément d'information		-					
7. GESTION							
Gestionnaire principal		-					
autre(s) gestionnaire(s)		-					
Modèle / Coût de gestion		-					
8. EVALUATION							
Indicateur 1		-					
Indicateur 2		-					
Indicateur 3		-					
9. MISE EN COHERENCE							
SCOT		-					
PLUI		-					
Autre		-					
10. CONTACTS UTILES							
		Nom	Structure	Poste	Adresse mail	Téléphone	contact pris
Contact 1		-	-	-	=	-	-
Contact 2		-	-	-	=	-	-

PARTIE 4 Fiches actions / K3

FICHE ACTION K3
v.1 / 14.11.2017

Concentrer les efforts sur la valorisation du pôle de Bazoches-les-Bray

1. DESCRIPTION		étude / appel à projet					
Ambition / Intention [Projet de territoire]	Vers un territoire éco-touristique / favoriser le développement des activités de plein-air_de loisirs						
Objectifs	Site de projet pour la mise en œuvre de l'action IV.4.2.A avec entre autre une maîtrise foncière publique (des bassins notamment), une proximité immédiate avec la Seine et le canal Bray-La-Tombe (V.V.V), une proximité relative avec Bray, une richesse des paysages et des milieux, notamment aquatiques (canal, bras morts de la Seine, Seine canalisée...) Permettre un développement poly-fonctionnels (plusieurs types d'activités de plein-air_de loisirs) dans une logique de partenariat public-privé (avec la puissance publique comme garante de la cohérence d'ensemble et de l'accessibilité à tous et pour tous) sur un site de projet fédérateur						
Commune(s)	Balloy, Bazoches-lès-Bray						
Site	Autour des Etangs communaux de Bazoches et de Balloy, du Canal jusqu'à la Seine						
Programme	"Centre de pêche" triple play (canal, étang, Seine) + "pôle de loisirs" (lieu de baignade, activités nautiques...) + offre d'hébergement atypique + autre(s) à définir						
Dimensionnement	-						
2. ARBITRAGE POLITIQUE		important direct					
Priorisation / Hiérarchisation	Important						
Implication de la CCBM	Direct_Indirect (en fonction de la nature des "activités")						
Enjeux pour la CCBM	Assurer la cohérence de l'ensemble et être facilitateur						
3. PORTAGE OPERATIONNEL		CCBM					
Maître d'Ouvrage	CCBM en partenariat avec un ou des opérateurs privés						
Partenaires	-						
Complément d'information	Partenaires à solliciter dans le cadre d'un Appel à Projet...						
4. TEMPORALITE		Court terme_2020					
Horizons	Très court terme_1 an	Prolonger la réflexion engagée dans le cadre de l'atelier sur les potentialités du site de Bazoches-lès-Bray					
	Court terme_2020	Définir la programmation prévisionnelle et rédiger le cahier des charges pour lancer l'appel à projet					
	Moyen terme 2025	Sélection du ou des porteur(s) de projet et premiers temps du projet					
	Long terme 2030	-					
	Très long terme 2040	-					
Mise en œuvre	Phases amonts	-					
	Action(s) en cours	-					
	détail	-					
	Action(s) à lancer	-					
	détail	-					
Phases opérationnelles	Conception		Réalisation		Livraison		
	estimation	date réelle	estimation	date réelle	estimation	date réelle	
	-	-	-	-	-	-	
5. COÛT DE L'ACTION		< 100 000 €					
	Source	Phases amonts		Phases opérationnelles			
Estimation	-	-		-			
Chiffres consolidés	-	-		-			
6. FINANCEMENT		non financé					
	Structure(s)	Engagement	%	Phases amonts	€	Phases opérationnelles	
						%	
Financier principal	-	-	-	-	-	-	
co-financier 1	-	-	-	-	-	-	
co-financier 2	-	-	-	-	-	-	
co-financier 3	-	-	-	-	-	-	
Complément d'information	-						
7. GESTION							
Gestionnaire principal	-						
autre(s) gestionnaire(s)	-						
Modèle / Coût de gestion	-						
8. EVALUATION							
Indicateur 1	-						
Indicateur 2	-						
Indicateur 3	-						
9. MISE EN COHERENCE							
SCOT	-						
PLUI	-						
Autre	Projets de Véloroute de la Seine et de Canal Bray-La Tombe à engager dans les mêmes temporalités						
10. CONTACTS UTILES							
	Nom	Structure	Poste	Adresse mail	Téléphone	contact pris	
Contact 1	-	-	-	-	-	-	
Contact 2	-	-	-	-	-	-	

PARTIE 4 Fiches actions / L1

FICHE ACTION L1
v.1 / 14.11.2017

Lancer une réflexion sur les centre-bourgs et la mutualisation des équipements

1. DESCRIPTION		étude / appel à projet					
Ambition / Intention [Projet de territoire]	Vers un territoire unifié et solidaire Considérer le territoire comme un système hiérarchisé de hameaux, de villes et de villages en réseau Distinguer les enjeux propres à chaque typologie dans une logique de complémentarité, de solidarité, et de cohérence globale						
Objectifs	Favoriser la mutualisation des équipements collectifs en pensant le projet de regroupement conjointement aux projets de réaffectation des sites libérés du fait du regroupement Favoriser l'émergence de projets de centre-bourgs dans une logique de sédimentation urbaine et de valorisation de l'existant (par opposition aux projets d'extension)						
Commune(s)	Les 42 communes, en fonction de leur rôle dans le système urbain et de leurs perspectives de projet						
Site	fonciers ou patrimoines sous-utilisés, espaces publics peu valorisés						
Programme	En fonction du site (logements, services et équipements, activité, espaces publics)						
Dimensionnement	En fonction du projet						
2. ARBITRAGE POLITIQUE		important direct					
Priorisation / Hiérarchisation	Important						
Implication de la CCBM	Direct_ Reflexion stratégique a mener, projets particuliers à porter						
Enjeux pour la CCBM	Mobiliser l'ensemble des communes du territoire pour faire émerger des projets de tous types						
3. PORTAGE OPERATIONNEL		CCBM					
Maître d'Ouvrage	CCBM (+commune(s) concernées) / divers en fonction des projets						
Partenaires	En fonction des projets (Bailleurs, Aménageurs...)						
Complément d'information	-						
4. TEMPORALITE		Court terme_2020					
Horizons	Très court terme_1 an	Développer une stratégie globale et préciser des projets qui puissent l'incarner dans le cadre de l'étude de Revitalisation des centre-bourgs					
	Court terme_2020	Engager les études opérationnelles en partenariat avec des partenaires à identifier sur les projets portés					
	Moyen terme 2025	Accompagner d'autres projets, en particulier sur les territoires n'en n'ayant pas développés précédemment					
	Long terme 2030	etc.					
	Très long terme 2040	-					
Mise en œuvre	Phases amonts						
	Action(s) en cours <i>détail</i>	Etude de revitalisation des centre-bourgs					
	Action(s) à lancer <i>détail</i>	AO publié (12/2017)_sélection du prestataire en janvier					
		-					
	Phases opérationnelles	Conception		Réalisation		Livraison	
		<i>estimation</i>	<i>date réelle</i>	<i>estimation</i>	<i>date réelle</i>	<i>estimation</i>	<i>date réelle</i>
		-	-	-	-	-	-
5. COÛT DE L'ACTION		< 100 000 €					
		Source		Phases amonts		Phases opérationnelles	
	Estimation	-	-	-	-	-	-
	Chiffres consolidés	-	-	-	-	-	-
6. FINANCEMENT		financé					
		Structure(s)	Engagement	%	Phases amonts	€	Phases opérationnelles
	Financier principal	-	-	-	-	-	-
	co-financier 1	-	-	-	-	-	-
	co-financier 2	-	-	-	-	-	-
	co-financier 3	-	-	-	-	-	-
	Complément d'information	-					
7. GESTION							
	Gestionnaire principal	-					
	autre(s) gestionnaire(s)	-					
	Modèle / Coût de gestion	-					
8. EVALUATION							
	Indicateur 1	-					
	Indicateur 2	-					
	Indicateur 3	-					
9. MISE EN COHERENCE							
	SCOT	-					
	PLUI	-					
	Autre	-					
10. CONTACTS UTILES							
		Nom	Structure	Poste	Adresse mail	Téléphone	contact pris
	Contact 1	-	-	-	=	-	-
	Contact 2	-	-	-	=	-	-

PARTIE 4 Fiches actions / L2

FICHE ACTION L2
v.0 / 14.11.2017

Améliorer l'accessibilité du territoire

1. DESCRIPTION		équipement					
Ambition / Intention [Projet de territoire]		Améliorer l'accessibilité du territoire					
Objectifs		Améliorer l'offre de transports collectifs sur le territoire du Bassée-Montois dans une perspective de mutualisation. Considérer les besoins propres aux habitants du territoire et ceux propres aux visiteurs/touristes (cf. territoire écotouristique) pour développer des liens plus efficaces depuis les gares de Montereau et Longueville-Provins notamment et à destination des principaux pôles du territoire, y compris le week-end (importance des projets de Maison du Bassée-Montois et de Parc Napoléon par rapport à ça > nécessité demain de pouvoir s'y rendre en TC depuis Provins ou Montereau). Penser l'offre de mobilité dans toute sa diversité (Bus, navettes, auto-partage...) en développant des plateformes de mobilités (P+R, aires de covoiturages...) agrégeant d'autres fonctions (commerces, services, équipements...) et pouvant accompagner la stratégie de revitalisation des centre-bourgs					
Commune(s)		-					
Site		-					
Programme		Lignes cadencées, y compris soir et week-end, plateformes de mobilité multifonctionnelles...					
Dimensionnement		-					
2. ARBITRAGE POLITIQUE		important indirect					
Priorisation / Hiérarchisation		Important					
Implication de la CCBM		Direct_en partenariat avec le STIF					
Enjeux pour la CCBM		Clarifier les perspectives de projets de mobilité dans cette double perspective de mutualisation (habitants / visiteurs ; fonctions de mobilité / autres fonctions) pour accélérer l'amélioration de l'offre					
3. PORTAGE OPERATIONNEL		STIF					
Maître d'Ouvrage		STIF_CCBM					
Partenaires		-					
Complément d'information		-					
4. TEMPORALITE		Court terme_2020					
Horizons	Très court terme_1 an	-					
	Court terme_2020	-					
	Moyen terme 2025	-					
	Long terme 2030	-					
	Très long terme 2040	-					
Mise en œuvre	Phases amonts						
	Action(s) en cours	-					
	détail	-					
	Action(s) à lancer	-					
	détail	-					
Phases opérationnelles		Conception		Réalisation		Livraison	
		estimation	date réelle	estimation	date réelle	estimation	date réelle
		-	-	-	-	-	-
5. COÛT DE L'ACTION		< 100 000 €					
Estimation		Source		Phases amonts		Phases opérationnelles	
Chiffres consolidés		-		-		-	
6. FINANCEMENT		non financé					
		Structure(s)	Engagement	% Phases amonts	€	% Phases opérationnelles	€
Financier principal		-	-	-	-	-	-
co-financier 1		-	-	-	-	-	-
co-financier 2		-	-	-	-	-	-
co-financier 3		-	-	-	-	-	-
Complément d'information		-					
7. GESTION							
Gestionnaire principal		-					
autre(s) gestionnaire(s)		-					
Modèle / Coût de gestion		-					
8. EVALUATION							
Indicateur 1		-					
Indicateur 2		-					
Indicateur 3		-					
9. MISE EN COHERENCE							
SCOT		-					
PLUI		-					
Autre		-					
10. CONTACTS UTILES							
		Nom	Structure	Poste	Adresse mail	Téléphone	contact pris
Contact 1		-	-	-	=	-	-
Contact 2		-	-	-	=	-	-

Atelier des territoires

